

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71^e RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACTION: Main 7460

QUINZE ANS DE COLONISATION

Chiffres officiels. — Leur leçon. — Notre devoir

Dans toutes les églises de l'archidiocèse de Québec, hier, l'on a tenu la main en faveur de la colonisation.

Cette collecte n'a rien de nouveau; nous l'entendons recommander du haut de la chaire depuis bien des années. Elle n'est pas non plus particulière à cette région; plusieurs autres diocèses ont leur société de colonisation maintenue par la générosité des fidèles.

Le bien que peuvent faire ces sociétés est forcément restreint par l'exiguïté de leur budget, mais leur existence même démontre quelle importance notre clergé attache toujours à l'œuvre du défrichement.

Pourquoi n'en est-il pas de même du pouvoir civil dont le rôle et le devoir concernent plus particulièrement les œuvres matérielles?

«Les satisfaits de tous les temps», suivant l'expression récente d'un orateur célèbre, nous diront tout probablement que nous voulons ignorer ce qui se fait, préjuger l'opinion contre un régime, etc., etc.

Laissons-les dire. Il suffit de passer une session à Québec pour voir le cas que l'on fait de la colonisation dans le partage des attributions officielles. Les avocats ont leur ministre, le procureur-général, les hommes d'affaires, les hôteliers ont leur interprète qui est le trésorier de la province; l'enseignement a son représentant dans le cabinet dans la personne du secrétaire provincial; les ouvriers ont le leur également, puisque le ministre des travaux publics est en même temps le ministre du travail; les marchands de bois sont représentés aussi dans le cabinet par un monsieur qui ne fait rien, ne prend aucune décision sans les consulter.

Et les colons? Les braves gens que l'éducation familiale ou le désir de continuer l'œuvre des pionniers de la Nouvelle-France poussent encore dans la forêt? Ces bons gens qui s'en vont de confiance dans la société, loin de toutes communications, souvent au cœur de la misère?

Mais ils ont un ministre eux aussi, le ministre de la colonisation! Erreur! Erreur exécrable parce que théoriquement, la province de Québec compte, en effet, un homme dont le titre officiel est celui de ministre de la colonisation; erreur tout de même, car ce titre est une imposture: la colonisation n'a pas de représentant de fait dans le cabinet de la province de Québec.

Si vous en voulez la preuve, ouvrez les journaux de l'Assemblée législative de n'importe quelle année et voyez quel est le ministre qui se lève et qui parle chaque fois qu'on interpelle le gouvernement au sujet de la colonisation.

Prenez, par exemple, les yeux sur les pages 368 et 369 des Procès-Verbaux de cette année. Il y a là huit interpellations concernant autant de lots de colonisation dans la région de l'Ottawa. Autant de fois la réponse a été donnée par M. Allard. Or M. Allard, c'est le ministre des Terres, celui qui par la nature même de ses fonctions doit prendre l'intérêt des concessionnaires de limites, des gros contre les petits.

Ainsi ne faut-il pas s'étonner si le défrichement va clopin-clopant dans la province de Québec, malgré toutes les vaines recommandations. Le 6 mars courant, M. Allard, toujours le représentant officiel du commerce de bois, a produit à la demande de M. Thériault, un tableau qui est toute une leçon sur le mouvement réel de la colonisation. Nous ne le reproduisons pas en entier, il est trop long; nous donnons seulement ce qui concerne la première et les trois dernières années du régime actuel.

Examinez attentivement avec nous. Nous commençons par le début du régime 1897-98:

	Lots vendus	Ventes révoquées
Argenteuil	47	44
Arthabaska	9	4
Beauce	124	29
Bellechasse	42	16
Berthier	7	2
Bonaventure	51	25
Champlain	7	5
Charlevoix	4	1
Chicoutimi	56	33
Compton	52	12
Dorchester	27	18
Gaspé	39	49
Joliette	2	1
Kamouraska	8	12
La C. St-Jean	225	118
L'Islet	27	14
Maskinongé	2	1
Matane	170	36
Mégantic	3	1
Montcalm	3	14
Montmagny	58	11
Ottawa	308	50
Pontiac	97	27
Portneuf	31	2
Québec	83	33
Rimouski	38	5
Saguenay	9	3
Saint-Maurice	57	16
Témiscouata	23	10
Terrebonne	18	11
Wolfe	1602	581

Il y a quinze ans, au sortir d'une crise, quand tous les produits de la ferme se vendaient misérablement, donc quand le défrichement n'offrait aucune perspective particulièrement attrayante, l'on trouvait cependant à concéder seize cents lots, et, déduction faite des révoquées, l'année se soldait par 1021 lots en établissement.

Y a-t-il eu progrès depuis?

La statistique officielle pour les trois dernières années va nous le dire. Elle est toujours extraite du tableau mentionné plus haut:

	Ventes de lots 1898-99	Ventes de lots 1900-01	Ventes de lots 1901-02	Ventes révoquées 1898-99	Ventes révoquées 1900-01	Ventes révoquées 1901-02
Argenteuil	6	8	14	3	6	7
Arthabaska	7	7	3	2	2	3
Beauce	95	57	54	14	50	26
Bellechasse	56	23	81	6	17	9
Berthier	8	7	19	4	12	5
Bonaventure	79	90	102	91	45	160
Champlain	57	44	38	11	38	9
Charlevoix	2	2	9	2	1	1
Chicoutimi	57	26	54	17	10	10
Compton	79	33	57	7	45	34
Dorchester	70	60	72	6	21	5
Gaspé	46	25	124	20	57	40
Joliette	5	1	1			
Kamouraska	28	25	35	13	11	4
La C. St-Jean	148	102	94	29	61	83
L'Islet	86	61	45	11	3	
Maskinongé	10	9	10	2	15	
Matane	133	148	149	44	193	100
Mégantic	10	4	8	4	6	
Montcalm	31	18	31	15	3	11
Montmagny	220	35	47	6	16	4
Ottawa	202	237	327	58	105	189
Pontiac	124	127	145	19	57	64
Portneuf	14	9	2	1	1	9
Québec	39	31	53	7	12	148
Rimouski	19	43	55	8	9	5
Saguenay	6	14	1	2	5	15
Saint-Maurice	182	92	99	5	58	6
Témiscouata	24	21	15	1	28	16
Terrebonne	23	18	15	6	4	16
Wolfe	1,865	1,378	1,667	408	876	999

Pour l'année 1908-09, on constate un certain progrès, mais quelle dégringolade en 1909-10 et en 1910-11! En 1909-10 il y a plus de deux cents demandes de moins qu'en 1897-98, et, les révoquées défilant, le bilan de l'année se solda par l'établissement de cinq cents lots nouveaux à peine. En 1910-11, c'est à peu près la même chose. On concède 1667 lots, autant qu'il y a quinze ans, mais on en révoque 999; c'est-à-dire que cette année-là, il n'en reste pas sept cents aux colons dans toute la province. Soit trois cents de moins qu'en 1897!

Et pourtant les conditions générales sont autrement plus favorables. Tous les produits agricoles se vendent de cinquante à cent pour cent plus cher qu'en 1897-98 et le fils du cultivateur, qui constate chaque jour l'accroissement continu du revenu de la terre doit éprouver moins de répugnance pour sa culture.

Mais si la terre promet davantage, la loi et l'administration, par leurs restrictions ridicules et leurs tracasseries odieuses dégoûtent davantage aussi la jeunesse de la colonisation. Les chiffres que nous venons de citer le prouvent surabondamment.

Les prouvent autre chose encore. Pour faire passer leurs derniers amendements à la loi des terres, ceux de 1909, les ministres de Québec, ces gens pratiques qui prétendent ne rien faire sans avoir prévu d'avance le résultat exact de leurs actes, nous ont dit qu'il fallait porter un grand coup à la spéculation, cette ennemie de la véritable colonisation, de la forêt, de la province, enfin tout le cliché qui revient aussi souvent que les portraits des ministres.

Or cette loi existe depuis trois ans, et quel est le résultat? Les chiffres que nous venons de citer démontrent que les révoquées de vente sont toujours plus nombreuses d'année en année: 408 en 1908-09! — 876, le double, en 1909-10 — 999 plus que le double en 1910-11!!!

De deux choses l'une: ou ces révoquées sont justifiées ou elles ne le sont pas ou ne le sont qu'en partie. Si le ministre a eu raison de le décréter, c'est donc que la spéculation augmente à la faveur d'une loi qui devait la détruire. Et si ces révoquées sont injustifiées pour partie, c'est donc toujours la vieille histoire: on traite le colon comme on traite le loup dans la forêt; on le détruit autant que possible.

Quoi qu'il en soit, il y a suffisamment dans ces tableaux officiels pour convaincre les plus incrédules que la loi et le système sont mauvais et les moins enthousiastes du défrichement, qu'ajouter davantage un changement radical serait un crime. Car il y a des heures où les leçons de l'expérience deviennent plus impérieuses. Quand de tous côtés et de toutes manières, l'on nous invite non seulement à oublier nos droits, mais même à nous taire sous prétexte que notre faiblesse numérique nous expose à de nouveaux dangers, nous serions déjà définitivement vaincus, si nous ne savions comprendre que pour vivre il nous faut absolument chercher dans le nombre la force que l'exploitation outrée de l'esprit de parti enlève aux caractères.

Jean DUMONT.

Québec, 17 mars.

M. Bourassa à Toronto

UNE LETTRE DES HIBERNIENS

M. Henri Bourassa prononcera ce soir un discours à Toronto, sur l'invitation de l'Ordre Ancien des Irlandais, la société irlandaise bien connue. Il parlera au Massey Hall et traitera d'un sujet intéressant particulièrement le Canada.

Nous avons cru que nos amis liraient avec intérêt la lettre d'invitation qu'a reçue notre directeur et qui précise la pensée du groupe sous les auspices duquel il parlera ce soir.

La voici:

(Traduction)

Toronto, 24 février, 1912.

Monsieur,
Comme on vous l'a déjà dit, les membres de l'Ordre Ancien des Irlandais de Toronto ont appris avec un enthousiasme plaisir que vous avez accepté leur invitation de leur adresser la parole à la salle Massey, lundi 18 mars.

En toute sincérité nous croyons que vous n'avez aucune peur de la critique. Nous voyons en vous le créateur d'un nouvel ordre d'idées qui n'a pas encore été accepté partout et nous admirons le courage moral avec lequel vous obéissez à vos convictions. Nous savons que vous n'avez pas reçu des Irlandais de l'Est le concours que vous méritez, et nous nous hâtons de vous assurer que nous ne partageons pas leur sentiment.

Loin de nous l'intention de proposer, ni même de conseiller l'espèce d'arguments que vous devriez exposer à l'auditoire que nous vous préparons, mais nous pensons qu'il n'est que juste que vous compreniez un peu nos sentiments. Nous n'avons pas d'autre moyen de vous le montrer clairement que de vous assurer que votre opposition à l'envoi de troupes canadiennes en Afrique du Sud vous a donné dans notre admiration une place qu'aucune critique ou aucune injure ne pourra vous faire perdre. Nous approuvons aussi votre zèle pour votre race et pour votre langue. Des Irlandais conséquents avec eux-mêmes ne pourraient agir autrement. N'avez-vous pas, depuis dix ans, donné notre concours moral et financier à la Ligue Gaélique d'Irlande pour y établir la pratique de deux langues? Ce qui est juste en Irlande est juste au Canada, et les vrais Irlandais doivent être justes. Les Hiberniens de Toronto sont des Canadiens enthousiastes et ardents, mais ils ne sont pas des Loyalistes de l'Empire Uni. Nous savons que vous comprendrez cette distinction.

Ayant dit clairement ce que nous pensons, nous croyons avoir rempli notre tâche. Nous espérons ardemment que vous apprécierez l'intention dans laquelle nous vous écrivons et que vous comprendrez que nous ne voulons pas qu'elle ait aucune influence sur votre discours du 18 mars.

Avec l'assurance de notre sincère amitié, je vous prie de me croire votre tout dévoué

(Signé) Henry J. McCarthy,

Secrétaire.

Qu'on se décide!

La séance du conseil a été remise à demain, à cause de la célébration de la Fête Nationale des Irlandais.

Le feuilleton renferme deux questions, qui seront vraisemblablement discutées: la motion de l'échevin Martin, proposant un référendum sur l'abolition du Bureau Exécutif et celle de l'échevin L.-A. Lapointe, corollaire de la première, concernant l'abolition du corps échevinal.

Il serait peut-être bon que nos édiles se décidassent à régler tout de suite ces deux points. Le représentant du quartier Papineau s'est fait élire au cri de: A bas les commissaires! Dès la première séance du conseil, il a donné avis de sa motion. Il est bien connu par son entêtement et dans ce cas-ci, comme il a une vengeance à exercer, il n'abandonnera probablement pas la partie. Ce n'est pas tant à l'instigation du Bureau des Commissaires qu'à l'Association des Citoyens qu'en veut l'échevin Martin; il a le cœur de remettre à celle-ci la monnaie de sa défaite de 1910.

De son côté, l'échevin Lapointe est d'avis que l'électorat dise une fois pour toutes comment il veut que se fasse l'administration municipale et il veut qu'on profite de l'occasion pour demander s'il veut une ou l'autre méthode de gouvernement.

Ainsi posée au peuple, l'alternative aura ceci de bon qu'elle réglera le malaise indéniable qui règne aujourd'hui à l'Hôtel de Ville. Il n'y a pas à se le cacher: tel qu'il est composé aujourd'hui, le Conseil Municipal ne fera guère que des discussions stériles. Mais le peuple n'a pas élu des représentants pour qu'ils passent leur temps à se chamailler. Il a des besoins qu'il faut satisfaire, il a le droit de dire: «Accordez-vous violons ou allez-vous-en». Il le dira aux uns ou aux autres, si on le lui demande.

Nous ne nous prononcerons pas, du moins maintenant, sur la forme de gouvernement que nous pensons la meilleure, mais nous croyons que le Conseil Municipal devrait se hâter de régler la question tout de suite. S'il rejette les deux propositions, on n'entendra plus parler pour un temps assez long et nos édiles se mettront peut-être sérieusement à l'ouvrage. S'il accepte les deux référendums, qu'il le fasse assez tôt pour profiter de l'élection du 3 avril. On saura ensuite à quoi s'en tenir.

De toute façon, l'administration y gagnera.

Fred. PELLETIER.

ELLE S'ENLÈVE

La brochure *Pour la justice*, qui contient, avec le discours de M. Bourassa au Monument National, les deux consultations de M. Caprihan, le vote sur l'amendement Mondou-Lamarche et l'article «Des sommets aux bas-fonds», suscite évidemment un très vif intérêt. Elle ne sera mise en vente que jeudi, et cependant nous avons déjà reçu des commandes pour plusieurs milliers d'exemplaires.

A la propagande qui sera faite des discours ministériels, il faut opposer cette claire et précise réfutation.

Avec l'assurance de notre sincère amitié, je vous prie de me croire votre tout dévoué

(Signé) Henry J. McCarthy,

Secrétaire.

Devoteur.

BILLET DU SOIR

On nous vole un saint!

Ce fut, si l'on peut ainsi parler, un sermon sensationnel que celui que prononça hier soir, à l'Oliver Baptist Church, le très révérend docteur Sullivan.

Le très révérend docteur Sullivan, pour se placer dans l'actualité, parla de Patrice, — et quel parti il sut tirer de ce grand saint, qui n'en peut mais!

Qui était saint Patrice? Qui l'en voya en Irlande prêcher l'évangile? Et quel évangile y a-t-il enseigné? Tels sont les trois points que le très révérend docteur Sullivan développa devant ses ouailles ébahies. C'est une erreur de croire, a-t-il assuré, que Patrice introduisit le catholicisme en Irlande. Et d'ailleurs, affirme le très révérend docteur Sullivan, le ressort des Confessions de saint Patrice qu'il n'enseignait pas le sacrifice de la messe, ni la confession au prêtre, ni la prière à autre qu'à Dieu Lui-même, ni la doctrine du purgatoire.

Le très révérend docteur Sullivan trouve extraordinaire que l'on possède si peu de renseignements concernant saint Patrice et sans doute pour suppléer à cette déplorable ignorance — il déclare qu'il était épiscopalien par sa doctrine, presbytérien par sa situation et, en pratique, baptiste.

«Voilà une découverte que nos facétieux voisins, les Américains, nous envieront!»

Léon LORRAIN.

Ces Messieurs du Téléphone

EPILOGUE

Depuis quelques semaines, le dédain qu'affichait à l'endroit de notre langue la direction locale de la Compagnie de Téléphone Bell, nous a contraint de publier à son adresse quelques notes d'une allure plutôt vive. Cette discussion publique s'est doublée d'une correspondance privée de caractère analogue. Ce que je demandais comme journaliste dans le *Devoir*, je n'ai voulu laisser passer sans une occasion de le réclamer comme abonné, dans ma correspondance avec la Compagnie.

Ce matin, j'ai eu le plaisir de recevoir, en français, une quittance qui porte la note suivante:

«Je profite de l'occasion pour vous faire remarquer que la Compagnie a l'intention de rendre ses comptes à l'avenir en français et en anglais. Espérons que vous serez maintenant satisfait, je demeure votre dévoué R. F. Jones, gérant.»

Je suis tellement satisfait que je ne reviendrai pas sur les méfaits passés de la Compagnie, mais je ne puis m'empêcher de constater une fois de plus que le meilleur moyen de faire respecter ses droits, c'est de les réclamer avec persévérance et ténacité. Il faudrait d'ailleurs que je fusse d'une extrême fatuité pour m'attribuer le mérite principal de ce succès: il est la résultante des protestations multiples qu'ont adressées à la Compagnie nombre de ses clients canadiens-français.

Nous maintenant de lui prouver qu'en établissant un service de correspondance française, elle a fait une besogne nécessaire.

Omer HEROUX.

La Saint-Patrice

Nos compatriotes irlandais célèbrent aujourd'hui leur fête nationale. Elle sera marquée d'un caractère particulièrement joyeux, parce que nous sommes à la veille de la lutte finale sur le *Home Rule*, l'objet suprême des aspirations politiques des Irlandais d'Irlande. Le cabinet Asquith a fait du *Home Rule* l'un des articles principaux de son programme.

Il n'y a jamais eu qu'une opinion chez les Canadiens-français, sur cette question du *Home Rule*: nous souhaitons que l'Irlande ait bientôt le droit de régler elle-même ses affaires.

Et nous ne pouvons qu'admirer l'énergie et la ténacité de cette minorité qui a fini par imposer à l'un des grands partis impériaux l'inscription dans son programme de sa revendication maîtresse. C'est un éloquent exemple pour toutes les minorités.

DEMAIN

Demain, nos lecteurs auront le plaisir de lire un «Billet du Soir» de notre ami Lozeau. Un peu débarrassé du surcroît de travail qui l'a absorbé ces derniers temps, Lozeau reprend sa place au milieu des canarades. Tous lui feront fête.

PREMIER CONGRÈS DE LA LINGUE FRANÇAISE AU CANADA

Section diocésaine de Saint-Hyacinthe. — Appel au public

Ce n'est pas une nouvelle que l'annonce du vaste ralliement qui doit réunir à Québec, les 24-30 juin prochain, les représentants de tous les groupes français de l'Amérique du Nord. Des provinces extrêmes de l'Ouest Canadien comme de la Louisiane; des bords des grands lacs aussi bien que des Etats de la Nouvelle-Angleterre; du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec, nos compatriotes accourront pour fraterniser, étudier ensemble les causes qui les intéressent, chercher les moyens de conserver, d'accroître ou de restaurer leur prestige et leur influence.

Il est inutile d'insister pour faire comprendre l'opportunité d'une entreprise aussi patriotique. Depuis trois cents ans que la semence française a été jetée sur ce continent, jamais les fils lointains de la France n'ont encore eu l'occasion de se rassembler pour faire leur RETRAITE NATIONALE, examiner leur conscience patriotique, étudier leurs défauts, leurs faiblesses et leurs infidélités à leur devoir comme race. D'autre part, les libertés que la vaillance de nos grands parlementaires nous avait conquises semblent menacées: l'élément français perd du terrain dans les services publics et dans les relations individuelles où sa langue se corrompt; dans l'éducation où le refus des écoles séparées et de l'enseignement bilingue prépare une génération ignorante du français ou indifférente à sa diffusion; sur le champ de l'apostolat dans lequel des étrangers prétendent s'attribuer les premiers postes, sinon tous; auprès de certaines autorités enfin auxquelles on le représente comme destiné à mourir, et cela à plus ou moins longue échéance. Il faut prouver que nous sommes bien vivants, que nous n'avons pas même un soupçon de l'envie de disparaître! Il faut surtout que nous avisions aux moyens de recouvrer l'influence perdue, trop souvent par notre faute, de reprendre nos positions primitives et d'en conquérir de nouvelles.

Le Congrès aura pour objet d'examiner les causes de nos défaites et de rechercher nos points faibles. En se coujoignant, les membres se sentiront plus de cœur pour combattre tous les adversaires, quels qu'ils soient, de l'influence franco-canadienne. Ils apprendront à mieux aimer leur langue qui ne fut pas l'idiome des comptoirs et de la finance, mais celui de la civilisation et de la foi, leur langue qui ne s'arrêta point sur les bords d'une patrie nouvelle complètement séparée du pays d'origine, mais pénétra jusqu'au cœur même de la colonie pour y implanter, avec le culte de la vieille contrée, l'amour de Dieu et de l'Eglise, le goût des choses de l'esprit et le respect des enseignements apostoliques accomplis par leurs pères et transmis à nous, leurs descendants, comme un héritage sacré, de maintenir à tout prix, sur les rivages du grand fleuve, avec le sain esprit de la France, les traditions vénérables qui le caractérisent. Ils se prêteront main forte, en se connaissant mieux d'avance, pour obtenir, par l'argument du nombre et par celui de la puissance intellectuelle sinon de la valeur industrielle et financière, la reconnaissance, sur tous les terrains, de leurs droits naturels et acquis.

Pour assurer ce résultat, il faut que tous les groupes du continent, que tous les corps de chaque groupe, que toutes les paroisses de chaque corps soient représentés au Congrès. Si tous les individus n'y peuvent assister en personne, ils peuvent tout au moins leur obéir ou du moins apposer leur signature sur les listes de souscription. Le Congrès sera ainsi un véritable dénombrement national où chacun attestera son existence et son dévouement.

En attendant la tenue prochaine de ces assemblées, nous prions nos amis, en ces divers endroits, de nous faciliter d'avance l'exécution de l'entreprise, de faire connaître nos desseins, d'exciter les cœurs à coopérer de toutes façons au succès du Congrès. Peu importent les fruits qu'ils récolteront pour eux-mêmes de leur dévouement à cette cause; c'est pour les générations à venir qu'il s'agit de travailler.

A cette préparation de notre avenir national, comme au relèvement ou à la conservation de notre tempérament ethnique, le diocèse de Saint-Hyacinthe l'un des plus français du continent, se doit de se dépenser largement. Nous sommes prêts à nous prodiguer sans compter. Que chaque paroisse seulement nous fournisse l'appui de quelques hommes de bonne volonté!

A l'œuvre donc! C'est pour la patrie et pour les enfants de la race.

Monseigneur de Saint-Hyacinthe est entré de tout cœur dans ces sentiments. Sa Grandeur a bien voulu charger les soussignés de témoigner à toutes les paroisses du diocèse le vif désir qu'Elle éprouve de voir toutes les familles et tous leurs membres figurer à ce banquet universel de la race française. C'est pour faire connaître cette intention que nous adressons aujourd'hui cet Appel au public, assurés qu'il aura tôt fait son chemin dans tous les cœurs.

Si le temps qui reste d'ici à la tenue du Congrès n'était pas si limité; si nos travaux professionnels ne nous condamnaient à l'abstention, nous aurions voulu parcourir le diocèse de paroisse en paroisse, expliquer à toutes l'œuvre du Congrès et le moyen d'en assurer le succès. Forcés de nous borner, nous soumettons, par la voix des journaux, à tous nos compatriotes du diocèse le projet qui nous semble le plus réalisable.

Nous avons communiqué à chacun des curés du diocèse une circulaire qui les invite à réunir leurs fidèles en assemblée plénière, le dimanche de la Passion, 24 mars prochain. Là seront données les explications nécessaires. On en profitera pour organiser la campagne: recueil des fonds et des signatures, constitution du «soutien de tout petit», participation des conseils municipaux et des commissions scolaires, choix d'un certain nombre de délégués pour chaque paroisse. Si ce travail était accompli entre le 24 mars et le 1er mai, nous pourrions, dès cette date, transmettre au trésorier général de Québec les sommes recueillies et les listes d'adhérents.

Pour activer le zèle, nous avons pensé à rencontrer, en quelques assemblées, le plus grand nombre de nos nationaux. Dès maintenant nous nous engageons à annoncer que nous irons tenir bientôt, à des dates que nous changerons les journaux de préciser ultérieurement, quatre réunions régionales: une à Sorel, une à Farnham, une troisième à Granby, et enfin une à Itherville. En nous adressant ainsi à quatre des centres principaux du diocèse, nous espérons faire entendre à tous la bonne parole du patriotisme canadien.

En attendant la tenue prochaine de ces assemblées, nous prions nos amis, en ces divers endroits, de nous faciliter d'avance l'exécution de l'entreprise, de faire connaître nos desseins, d'exciter les cœurs à coopérer de toutes façons au succès du Congrès. Peu importent les fruits qu'ils récolteront pour eux-mêmes de leur dévouement à cette cause; c'est pour les générations à venir qu

Les houilleurs refusent des concessions

LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE FIN A LA GREVE PAR UNE LOI ETABLISANT LE SALAIRE MINIMUM. — LES LIBERAUX, LES SOCIALISTES, LE PARTI OUVRIER, LES NATIONALISTES CONTRE LES CONSERVATEURS.

Londres, 18. — Le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention de mettre fin à la grève en proposant une loi du salaire minimum et de l'arbitrage obligatoire. Cette nouvelle a été reçue avec beaucoup de satisfaction par le public en général; mais un grand nombre croient que cette mesure de coercition sera moins effective qu'on le pense.

Cependant, le gouvernement fera tous ses efforts pour amener une solution, parce qu'il ne peut se maintenir au pouvoir, quand le pays est menacé d'une véritable calamité nationale, et il se pourrait que le gouvernement anglais suggère au Parlement de nationaliser les mines de charbon.

De leur côté, les conservateurs semblent disposés à appuyer toute mesure du gouvernement qui régulerait la grève d'une manière satisfaisante. C'est du moins ce que le "Times" annonce sans détour.

Londres, 16. — Réalisant que le règlement de la grève est une chose impossible à atteindre cette semaine, la nation regarde avec calme la paralysie industrielle qui augmente d'heure en heure. Le cabinet est à discuter les grandes lignes du projet qui est appelé à mettre fin à la lutte.

Le gouvernement est à faire face aujourd'hui à la plus rude entreprise qu'il ait eue depuis qu'il a pris la direction des affaires nationales en tentant de faire une mesure qui donnera satisfaction aux deux partis.

La principale difficulté est que la législation du premier ministre Asquith comporte une clause disant que le minimum de salaire sera accordé à condition qu'une protection adéquate soit accordée aux propriétaires de mines. Les propriétaires de houillères peuvent être forcés par la loi à payer un minimum de salaire, mais il est probable que le gouvernement passera des mesures coercitives contre les hommes les condamnant à une amende s'ils ne se soumettent pas aux conditions auxquelles le minimum de salaire est payé.

Les chefs ouvriers sont fortement opposés à une législation ouvrière de ce genre et l'exécutif des mineurs a déclaré qu'il conseillerait aux hommes de ne pas retourner au travail avant qu'une loi les satisfaisant ne soit adoptée. Il n'y a donc aucune certitude qu'une loi accordant les salaires minimum aux ouvriers règle la grève.

Jusqu'ici la grève a été tranquille. Les mineurs n'ont usé d'aucune violence. Mais il y a lieu de croire qu'une nouvelle semaine de chômage forcé sera le signal de départ des émeutes dans le Lancashire. Après que la nouvelle de la suspension des négociations fut publiée, plusieurs mineurs non unionistes retournèrent au travail. Ils furent attaqués par les grévistes. Plusieurs furent arrêtés.

Les journaux conservateurs laissent entendre que le projet du gouvernement devra être bien satisfaisant pour la nation, pour que le parti lui donne son appui; mais on croit que tout projet de loi acceptable pour le parti ouvrier, ne serait pas pour les conservateurs.

D'autre part, le parti nationaliste irlandais se trouvera dans une position difficile, car les ouvriers et les socialistes en Chambre sont des partisans du Home Rule que Redmond ne peut combattre en Chambre sur cette mesure de première importance pour eux.

Berlin, 17. — En dépit des informations contraires données par les grévistes, on constate que la grève ne jouit pas d'un grand prestige auprès des mineurs de Westphalie. Une réunion importante des mineurs a été tenue à Bochum aujourd'hui. On ne constate aucun désordre. Les mineurs de Zwickau ont décidé de ne pas retourner au travail demain.

Préfet pour la dixième fois

Ste-Geneviève de Batisseau, 18. — A une assemblée générale du conseil de comté, tenue le 13 du courant, en la paroisse de Balis, Ste-Geneviève de Batisseau, M. Joseph Desjardis, fils, maire de la paroisse de Ste-Maurice, a été élu, par acclamation, préfet du comté pour la dixième fois.

Fête patronale

Saint-Aimé, 18. — A l'occasion de la fête patronale du collège, les élèves donneront, demain, une jolie séance dramatique et musicale. Ils ont préparé "Monsieur Gavroche" et "Le Marchand d'Automates", deux comédies qui plairont sans aucun doute aux nombreux amis de la jeunesse studieuse.

Les fameuses poudres contre le mal de tête

L'ANALYSTE EN CHEF DU REVENU DE L'INTERIEUR DECLARE QUE DES DROGUES DANGEREUSES SONT CONTENUES DANS QUELQUES-UNS DE CES PRODUITS.

Ottawa, 17. — Un bulletin publié, hier, par l'analyste en chef du département du Revenu de l'Intérieur, contient des avertissements salutaires et de sérieuses recommandations, au sujet de la vente des poudres contre le mal de tête. Le rapport dit que sur trois cent analyses, c'est-à-dire, deux analyses consécutives des 150 échantillons soumis à l'examen, on a trouvé beaucoup à redire.

C'est la première analyse faite depuis 1905. Dans quelquesunes des poudres on a trouvé des ingrédients qui ne figurent pas sur la liste des médicaments patentés. L'analyste fait remarquer que des drogues sont employées sous d'autres noms que ceux connus du public.

L'analyste suggère que l'on rende obligatoire l'emploi d'une étiquette, donnant le véritable nom des drogues qui contiennent les remèdes patentés. De plus que le nom de la drogue soit mis bien en évidence au lieu d'être introduit au milieu de la matière à lire.

Dans quinze des poudres analysées, la drogue indiquée sur la étiquette a été trouvée en excès, sans déclaration sur l'étiquette. Les motifs guérison certaine et instantanée sont ensuite de nature à tromper le public, le fait de les employer devrait être susceptible de punition. Il s'élève enfin contre le projet de mettre ces drogues, sous forme de pastilles enduites de chocolat ou autre sucrerie.

Du nouveau et du bon. J. Hudon, marchand-tailleur, 29 Ste-Catherine Ouest, possède un assortiment complet dans les dernières nouveautés et garantit entière satisfaction.

La question du Keewatin

UNE LETTRE TYPIQUE
On nous communique la copie de cette lettre typique, qui vient d'être adressée au premier ministre du Canada, et qui ouvre la porte à d'intéressantes méditations.

Domaine du Sacré-Cœur,
Canton de Ojibway, P.Q.
11 mars, 1912.

A Monsieur Borden,
Premier Ministre,
Ottawa.

Monsieur le Premier Ministre,
En 1897, venant de France sur la foi de M. Laurier et de ses acolytes qui disaient et publiaient en Europe que les libéraux étaient complaisants au Nord-Ouest, j'allais avec ma famille m'y établir.

Arrivé là, je m'aperçus que la liberté scolaire était plus qu'incomplète. N'étant venu là que dans le but de jour, mes descendants et moi, de l'indépendance complète, religieuse et politique, j'indignai de la fourberie du gouvernement Laurier, je retournai dans ma patrie.

En 1901 nous revînmes en Canada, mais dans la Province de Québec, où nos convictions de toutes nationalités, mettant leurs principes d'accord avec leurs paroles, font jour toutes les dénominations religieuses de la plus entière liberté.

Monsieur le Premier Ministre, c'est pour que votre gouvernement change le honteux état de choses du gouvernement Laurier que nous vous adressons cette lettre.

Saisissez l'occasion que vous procure la question du Keewatin pour nous montrer à nous catholiques, conservateurs, nationalistes, qu'il y a quelque chose de changé à Ottawa.

Nous ne doutons pas, Monsieur le Premier Ministre, que votre gouvernement éclairé par les lumières du bon sens sur les incontestables droits de la minorité religieuse du Keewatin et l'unique désir des catholiques du Dominion ne fasse à la troisième lecture, triompher la justice.

C'est dans cet espoir, Monsieur le Premier Ministre, que respectueusement nous nous inclinons devant votre autorité.

A. LABEAUME, père,
J. LABEAUME,
J.-B. LABEAUME,
V. LABEAUME.

Je certifie que c'est la signature de nos trois fils.

Simard P.O., P.Q.

Réunion du Conseil de Ville

Le conseil de ville a remis à demain sa réunion régulière à cause des fêtes d'aujourd'hui.

Le bureau de contrôle recommandera le paiement de l'allocation annuelle de \$25,000 à l'école Technique.

"Le reniement des droits d'une race"

VIGOUREUX ARTICLE DU "PROGRES DU GOLFE" SUR LE VOTE DE MERCREDI DERNIER. — COMMENTAIRES SUR L'ATTITUDE DES DEPUTES QUI ONT MANQUE A LEURS PROMESSES.

"Le Progrès du Golfe", journal conservateur de Rimouski, mais indépendant, ne ménage pas sa façon de penser à ceux qui ont sacrifié les droits de la minorité du Keewatin. Il publie un vigoureux article précédé d'une manchette courante quatre colonnes: "Le Reniement des droits d'une race" et en sous-titre: "Le triomphe de l'iniquité".

Nous citons de copieux extraits: "Le troisième et dernier acte d'une sinistre comédie, dit le "Progrès", vient de se terminer à la Chambre des Communes.

"Les droits de la minorité catholique du Keewatin ont été reniés pour la troisième fois, et c'est ainsi que l'iniquité s'est consommée."

Après avoir montré la portée de l'amendement Lamarche et Mondou, il continue:

"Cent soixante députés, rouges et bleus, parmi lesquels nous avons le très vil regret de compter les représentants de Rimouski, Gaspé et Témiscouata, ne voulurent pas approuver l'amendement Lamarche de leur vote, et par leur vote ils ont dit, à la face du pays tout entier, en dépit des protestations et des élans indignés du peuple qu'ils représentent:

"Nous déclinons le Keewatin au Manitoba sans garantir aucune amende aux catholiques du territoire annexé, les droits sacrés qu'ils ont ou peuvent avoir à l'usage et à la jouissance d'écoles de leur langue, de leur croyance et de leur religion."

"Pour la troisième fois depuis 1896, continue le "Progrès du Golfe", nous sommes déçus comme d'habitude par nos députés."

"La Chambre des Communes, presque à l'unanimité, a refusé de reconnaître à nos co-religionnaires de l'Ouest ces mêmes droits dont jouissent librement, sans crainte, les protestants dans notre Province de Québec."

"Rouges et bleus, chefs en tête, français et anglais, à peu d'exceptions près, dans une monstrueuse alliance, coalisés dans une honteuse complicité, ont déshonoré la signature de ce Parlement dont ils font partie, répudié les promesses des anciens chefs conservateurs et libéraux dont ils sont les successeurs, et sous la force brutale du pouvoir et du nombre ils ont réussi à étouffer la petite phalange d'héroïques combattants, qui ont lutté jusqu'à la dernière minute, sans fléchir, sous le drapeau de la liberté, du devoir et de l'honneur, et dont l'attitude fière, énergique et courageuse devait être le trouble dans l'âme de bien des poltrons et des lâcheurs, leur cause de torturants remords."

"Le "Progrès du Golfe" termine en demandant à ses lecteurs de ne se pas décourager parce que le droit a été méconnu et la justice outragée.

Il croit à leur triomphe ultime. "Le droit et la justice ne meurent pas, dit-il.

"Continuons à les défendre, continuons à les revendiquer: il y va d'ailleurs du salut de la Confédération."

"Le droit et la justice survivent quand même l'un et l'autre à toutes les trahisons, à tous les reniements. Ils finissent toujours par triompher."

Les derniers mots du "Progrès du Golfe" sont un avertissement aux partis qui trompent le peuple. "Les hommes passent, les partis coulent, mais le droit ne périt jamais, quand même on le foulerait aux pieds pendant longtemps."

Le procès de Hamilton fixé au 22 mars

Le procès de James Hamilton, le mécanicien tenu responsable de la catastrophe de St-Vincent de Paul a de nouveau été ajourné samedi.

Maitre N.K. Laflamme, défenseur de Hamilton s'est élevé contre les retards inexplicables apportés par la Cour à procéder dans cette cause, et demande que son client soit acquitté de l'accusation qui pèse sur lui.

Maitre J. Bérard, représentant les collecteurs de la Couronne, actuellement indisposés, a déclaré n'être pas prêt et a demandé le renvoi de la cause.

Le juge Leet a lui-même critiqué la lenteur de la procédure, cependant le magistrat a renvoyé la cause au 22 courant.

Sus aux cocaïnomanes

George Lamoureux, convaincu en cour de recorder de vente de cocaïne et condamné à un an de prison plus \$100 d'amende ou trois mois additionnels de détention a perdu samedi son appel devant le juge Charbonneau en Cour de Pratique. Lamoureux prétend que le recorder avait outrepassé ses pouvoirs en le condamnant à trois mois de prison s'il ne payait pas l'amende. Le juge a maintenu la sentence du recorder.

Les malles étrangères et anglaises

Voici l'heure du départ des malles cette semaine pour la Grande Bretagne et l'Irlande:

Lundi, mars 18, 6 p.m. Lusitania.

Mardi, mars 19, 7.30 Lusitania.

Mercredi, mars 20, 7.30 a.m. Espagne.

Mercredi, mars 20, 6 p.m. Espagne.

Vendredi, mars 22, 7.30 a.m. Olympia.

Samedi, mars 22, 6 p.m. Olympia.

xxVendredi, mars 22, 10.30 a.m. Empress of Ireland.

xxLes lettres peuvent être mises à la poste jusqu'à 6 p.m. et les autres matras jusqu'à 5 p.m.

xxLes colis sont envoyés par ce dernier paquebot: le temps pour la mise à la poste après 9.30 a.m. vendredi.

Les lettres pour les malles assomées peuvent être mises à la poste à la station B, quinze minutes avant la station C, trente minutes avant les heures de fermeture mentionnées.

Les envois peuvent être recommandés jusqu'à 5.15 p.m.

xxLes lettres recommandées doivent être mises à la poste trois jours d'avance avant la fermeture des malles.

Incendie au marché Bonsecours

Un poêle surchauffé a causé un commencement d'incendie dans l'une des salles du marché Bonsecours sur la rue des Bonsecours.

De bonne heure hier matin, la police de Verdun a arrêté George Ford, âgé de 20 ans, et Frank McAvoy 21 ans.

Ils comparaitront devant le recorder ce matin.

Dix fausses alarmes

Les pompiers de la Pointe Saint-Charles et de Verdun ont répondu samedi soir et hier à plus de dix fausses alarmes.

De bonne heure hier matin, la police de Verdun a arrêté George Ford, âgé de 20 ans, et Frank McAvoy 21 ans.

Ils comparaitront devant le recorder ce matin.

Le prix du lait sera augmenté le premier mai

A UNE REUNION TENUE SAMEDI LES LAITIERS EN VIENNENT A CETTE DECISION, ET FOURNISSENT LES RAISONS A CET EFFET.

La Montreal Milk Shippers' Association a décidé qu'à partir du 1er mai prochain le prix du lait serait augmenté de deux centimes par gallon et celui de la crème dans la même mesure.

Les laitières donnent force raisons pour justifier cette augmentation: le prix élevé des vaches à lait, de la nourriture et du travail. Ils ajoutent que les exigences hygiéniques de la ville forcent les cultivateurs à beaucoup dépenser pour améliorer leurs étables et leurs laitières.

L'association a pris cette décision à sa réunion bi-annuelle tenue samedi. Elle a décidé que le prix serait de 17 centimes le gallon et de pas moins de 22 centimes le gallon durant les sept mois de l'hiver.

La réunion de samedi était la plus nombreuse qu'on eût encore vue et elle adopta à l'unanimité l'augmentation des prix de vente. L'association compte maintenant trois cent cinquante membres; c'est le plus haut chiffre encore atteint.

Les assassins d'Hillsville

ON CROIT QU'IL FAUDRA QUE LA MILICE PASSE LE SIEGE DE LA MONAGNE DANS LAQUELLE ILS SE SONT REFUGIES.

Hillsville, Virginie, 18. — Les Alleux ont continué toute la journée d'hier à déferler les gens qui cherchent à s'emparer d'eux. Il faudra que la milice fasse un siège de la position retranchée qu'ils occupent dans le montagne. On craint qu'il ne soit nécessaire de se servir de dynamite pour les déloger.

Le pasteur du village a prêché hier en faveur de la peine capitale et l'on a parfaitement compris de qui il s'agissait.

Les blessés de jeudi dernier, Andrew Huest et St-Vincent de Paul, ont passé une bonne journée. Le juré Kane est gravement blessé et pourrait bien mourir.

Jack Allen, frère de Sidney et Floyd Allen dit que ses parents ne se rendront pas, parce qu'ils n'auraient pas un procès impartial dans un comté Carroll.

Une partie de ceux qui poursuivent les assassins sont revenus hier soir. Les autres sont restés à la poursuite de Sidney Edwards, neveu des Allen qui grimpe le Blue Ridge. On dit qu'il est blessé au pied.

Pendant que Floyd Allen était en prison hier soir, sa femme et sa bru préparaient un repas pour ceux qui le poursuivaient.

Rosario, Virginie, 18. — Floyd Allen, son fils Victor et Byrd Marion ont été amenés ici ce matin. Floyd a une jambe fracturée. Tout le monde a été exclu hier de la prison où il n'y a pas eu de service religieux.

Malgré cette recommandation, ce dernier est bien fait connaître partout cette généreuse action qui ajouta à la popularité du candidat.

M. Védérine déclare que s'il est élu il se rendra en aéroplane de Limoux au palais Bourbon, pour y aller prendre possession de son siège.

La nomination de Jules Védérine, de "Jutot", comme on a surnommé ce "gamin de Paris", apparaît presque certaine. Le héros du vol de Paris à New-York et de tant d'autres promesses sensationnelles était, il y a moins de trois ans, un simple ouvrier mécanicien. Il se mit bientôt à professer des opinions antimilitaristes. Il se présente aujourd'hui comme le candidat de la défense nationale et il déclare que le besoin se fait sentir d'envoyer à la chambre un aviateur de profession.

Il a offert à son adversaire, M. Bonail, candidat du gouvernement, de le prendre comme son secrétaire dans le cas où il serait élu, aux appointements annuels de 15,000 francs, c'est-à-dire le montant total de son indemnité parlementaire. M. Bonail a refusé.

M. Védérine a employé toute une semaine à distribuer, en aéroplane, sa profession de foi.

Les élections auront lieu dimanche. On se demande, à présent, si Carpentier, le champion de boxe, qui est aussi le "favori" de la foule, ne va pas passer prochainement sa candidature à la chambre.

Un attentat contre un juge

ON ENVOIE UNE MACHINE INFERNALE AU JUGE ROSALSKI, DE NEW-YORK; ELLE FAIT EXPLOSION ET BLESSE GRIEUREMENT UN INSPECTEUR DES EXPLOSIONS.

New-York, 18. — Le juge Otto A. Rosalski rendu célèbre par son jugement imposant 30 ans de prison à Foulke E. Brandt, pour le cambriolage de la maison de Mortimer L. Seuff en 1907 a reçu samedi soir une machine infernale et c'est un miracle qu'il n'ait pas été tué. La machine n'a pas fait explosion dans ses mains, la pousière ayant empêché le mécanisme de fonctionner. La bombe fut envoyée à l'inspecteur Owen Egan et a alors fait explosion, le blessant grièvement à la figure et aux bras et l'aveuglant presque.

C'était un paquet long de 6 pouces, large et épais de 4 pouces qui était arrivé par la poste, vers 3 heures 30 de l'après-midi. La bonne mère Clara Fisk l'avait déposé sur le bureau de Rosalski. Quand le juge arriva, il ouvrit le paquet et trouva une boîte de carton, semblable à une boîte de faux-cul. En l'ouvrant il vit ce qu'elle contenait et fit appeler les inspecteurs de l'explosion. Egan en arrivant ouvrit la boîte avec soin et enleva un petit paquet de papier de soie qui renfermait probablement du fulminate de mercure. Tout à coup la bombe fit explosion, blessant Egan aux mains. Pour arrêter le sang, un agent de police se servit de la courroie de son bâton. Egan avait un doigt arraché et la figure criblée de petits trous. A l'hôpital, on dit que son état est grave.

L'explosion a causé des dégâts considérables chez Rosalski. Une plaque épaisse de verre qui recouvrait sa table de travail a été pulvérisée et il y a un trou dans le bois. Le plafond est criblé de trous comme le poing. Les détectives ont trouvé sur le plancher des morceaux de deux batteries sèches, le coude d'un tuyau de fer, un ressort et un bouchon. On pense que la bombe était chargée à la nitro-glycérine.

Le juge Rosalski ne soupçonne pas qui a pu lui envoyer cette machine infernale. A part l'affaire Brandt, il a condamné un étranger nommé Charles Christy à 12 ans de prison. Quelques jours avant la condamnation, il reçut une lettre anonyme dans laquelle on le menaçait de faire sauter la chambre du tribunal.

Qui le connaît ?

Le chef Campeau a reçu hier un télégramme l'avertissant de la mort dans un hôpital de Massillon d'un homme du nom de DeBellois alias Levalleur. Il travaillait pour Macdonald et O'Brien, constructeurs d'un tronçon du Transcontinental.

Monsieur le docteur E. J. Bourque et M. de la Rivière se sont embarqués hier matin, à Boston, sur le "Canonic", de la ligne White Star, pour un voyage de trois mois à travers l'Europe. Ils feront escale à Gibraltar et aux îles Açores; de là, ils se rendront à Rome, pour y passer la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques, et, après avoir visité les principales villes d'Italie, ils se dirigeront vers la France pour y séjourner quelques temps. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

En Europe

Monsieur le docteur E. J. Bourque et M. de la Rivière se sont embarqués hier matin, à Boston, sur le "Canonic", de la ligne White Star, pour un voyage de trois mois à travers l'Europe. Ils feront escale à Gibraltar et aux îles Açores; de là, ils se rendront à Rome, pour y passer la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques, et, après avoir visité les principales villes d'Italie, ils se dirigeront vers la France pour y séjourner quelques temps. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Dix fausses alarmes

Les pompiers de la Pointe Saint-Charles et de Verdun ont répondu samedi soir et hier à plus de dix fausses alarmes.

De bonne heure hier matin, la police de Verdun a arrêté George Ford, âgé de 20 ans, et Frank McAvoy 21 ans.

Ils comparaitront devant le recorder ce matin.

La campagne électorale de Jules Védérine

L'AVIATEUR DECLARE QUE S'IL EST ELU DEPUTE DE LIMOUX, IL FERA EN AEROPLANE LE VOYAGE DE LIMOUX A LA PLACE DE LA CONCORDE.

Paris, 16. — L'aviateur Védérine, qui brigue les suffrages des électeurs de l'arrondissement de Limoux, fait assiduellement des tournées dans le département. Il est candidat au siège de député, laissé vacant par M. Dujardin-Beaumetz, ancien sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, élu sénateur.

Jamais candidat n'a obtenu autant de succès que l'indépendant aviateur. Plus de 5,000 personnes ont vu de près les colliers qui surplombent Limoux l'ont acclamé hier alors qu'il évoluait dans les airs.

Cependant, malgré l'enthousiasme qu'il soulève partout, la lutte est acharnée et ses adversaires lui ont jeté des pommes cuites et des œufs pour le combattre. De tous côtés on l'attaquait sa profession de foi. Pour échapper à ses trop violents contradicteurs, il monta en aéroplane et s'envola... pour une autre localité.

A la vue du candidat lui faussant ainsi compagnie en aéroplane, un bruit de changement se produisit dans la foule et Védérine fut suivi par une horde de partisans, qui le ramenèrent à Limoux, comme un général victorieux.

Il atterrit sur la place du marché où la foule lui fit un accueil enthousiaste. Pendant ce temps, M. Dujardin-Beaumetz, qui combat la candidature de l'aviateur, était arrivé. L'ancien sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts fut forcé de s'enfuir sous les huées de la population qui lui criait d'aller rejoindre la "Joconde".

Les femmes se montraient les plus audacieuses et, sans la prompt arrivée de la police, elles auraient fait passer un mauvais quart d'heure à M. Dujardin-Beaumetz.

Pendant que ceci avait lieu, Védérine, assis sur le siège de son aéroplane, recevait les ovations de la foule qui l'entourait. De tous côtés les partisans étaient accourus et se bousculaient pour voir l'homme-oiseau. Quelques fanatiques embrassèrent même les ailes de l'aéroplane.

Le succès remporté par Védérine fut si grand que le directeur d'une troupe, de passage à Limoux, se permit de se vanter d'être le candidat de la défense nationale et il déclara que le besoin se fait sentir d'envoyer à la chambre un aviateur de profession.

Il a offert à son adversaire, M. Bonail, candidat du gouvernement, de le prendre comme son secrétaire dans le cas où il serait élu, aux appointements annuels de 15,000 francs, c'est-à-dire le montant total de son indemnité parlementaire. M. Bonail a refusé.

M. Védérine a employé toute une semaine à distribuer, en aéroplane, sa profession de foi.

Les élections auront lieu dimanche. On se demande, à présent, si Carpentier, le champion de boxe, qui est aussi le "favori" de la foule, ne va pas passer prochainement sa candidature à la chambre.

Un attentat contre un juge

ON ENVOIE UNE MACHINE INFERNALE AU JUGE ROSALSKI, DE NEW-YORK; ELLE FAIT EXPLOSION ET BLESSE GRIEUREMENT UN INSPECTEUR DES EXPLOSIONS.

New-York, 18. — Le juge Otto A. Rosalski rendu célèbre par son jugement imposant 30 ans de prison à Foulke E. Brandt, pour le cambriolage de la maison de Mortimer L. Seuff en 1907 a reçu samedi soir une machine infernale et c'est un miracle qu'il n'ait pas été tué. La machine n'a pas fait explosion dans ses mains, la pousière ayant empêché le mécanisme de fonctionner. La bombe fut envoyée à l'inspecteur Owen Egan et a alors fait explosion, le blessant grièvement à la figure et aux bras et l'aveuglant presque.

C'était un paquet long de 6 pouces, large et épais de 4 pouces qui était arrivé par la poste, vers 3 heures 30 de l'après-midi. La bonne mère Clara Fisk l'avait déposé sur le bureau de Rosalski. Quand le juge arriva, il ouvrit le paquet et trouva une boîte de carton, semblable à une boîte de faux-cul. En l'ouvrant il vit ce qu'elle contenait et fit appeler les inspecteurs de l'explosion. Egan en arrivant ouvrit la boîte avec soin et enleva un petit paquet de papier de soie qui renfermait probablement du fulminate de mercure. Tout à coup la bombe fit explosion, blessant Egan aux mains. Pour arrêter le sang, un agent de police se servit de la courroie de son bâton. Egan avait un doigt arraché et la figure criblée de petits trous. A l'hôpital, on dit que son état est grave.

L'explosion a causé des dégâts considérables chez Rosalski. Une plaque épaisse de verre qui recouvrait sa table de travail a été pulvérisée et il y a un trou dans le bois. Le plafond est criblé de trous comme le poing. Les détectives ont trouvé sur le plancher des morceaux de deux batteries sèches, le coude d'un tuyau de fer, un ressort et un bouchon. On pense que la bombe était chargée à la nitro-glycérine.

Le juge Rosalski ne soupçonne pas qui a pu lui envoyer cette machine infernale. A part l'affaire Brandt, il a condamné un étranger nommé Charles Christy à 12 ans de prison. Quelques jours avant la condamnation, il reçut une lettre anonyme dans laquelle on le menaçait de faire sauter la chambre du tribunal.

Un attentat contre un juge

ON ENVOIE UNE MACHINE INFERNALE AU JUGE ROSALSKI, DE NEW-YORK; ELLE FAIT EXPLOSION ET BLESSE GRIEUREMENT UN INSPECTEUR DES EXPLOSIONS.

New-York, 18. — Le juge Otto A. Rosalski rendu célèbre par son jugement imposant 30 ans de prison à Foulke E. Brandt, pour le cambriolage de la maison de Mortimer L. Seuff en 1907 a reçu samedi soir une machine infernale et c'est un miracle qu'il n'ait pas été tué. La machine n'a pas fait explosion dans ses mains, la pousière ayant empêché le mécanisme de fonctionner. La bombe fut envoyée à l'inspecteur Owen Egan et a alors fait explosion, le blessant grièvement à la figure et aux bras et l'aveuglant presque.

Politique Etrangère

L'anarchie et la famine dans la République

A Canton on fait mettre à mort deux cents insurgés. — Le syndicat belge fait un prêt considérable à la Chine. — La marche vers Pékin.

Pékin, 17. — Le premier ministre Tang-Shao-Yi est parti d'ici pour retourner à Nankin. Les délégués du Sud avec qui il était arrivé ici sont partis depuis plusieurs jours. Quelques ambassadeurs qui ont fait connaissance avec Yang-Shao-Yi le considèrent maintenant comme étant un peu maniaque. Les financiers des quatre grandes puissances avec lesquels il a tenté de négocier un emprunt déclarent que les méthodes financières du premier ministre de la Chine sont dangereuses.

Les délégués du Sud ont désapprouvé quelque peu les représentants diplomatiques. Ils ont fortement travaillé pour la cause républicaine, mais ne semblent pas concevoir qu'il faudra beaucoup de sacrifices pour compléter l'établissement de la république.

L'anarchie et la famine règnent dans le pays. Les finances de l'Etat sont dans un état désastreux et la Chine est divisée en plusieurs parties.

Les légations ne redoutent pas un soulèvement général ou une attaque contre les étrangers, mais elles sont d'avis que le pays ne deviendra uni et que le progrès ne renaitra qu'après de longues et terribles luttes politiques.

Le syndicat franco-belge a fait un prêt considérable à la Chine. Le groupe des quatre puissances a refusé de prêter un million de taëls comme il avait promis de le faire pour samedi. Ils attendent des avis de leur gouvernement respectif. Lorsque le premier ministre Yang Shao Yi, a demandé un secours financier pour payer 500,000 soldats, il n'a pas déclaré qu'il avait fait des démarches ailleurs pour faire un emprunt. Cet incident démontre que les Chinois désirent pousser l'une contre l'autre les puissances qui peuvent avoir des intérêts rivaux en Chine.

ON SE PREPARE A MARCHER

Londres, 18. — Le général Sheng Yun, à la tête de 10,000 hommes de la province de Kan-Su, qu'on disait il y a quelques jours marcher sur Pékin, poursuit toujours sa route après avoir défilé une armée républicaine, et en dépit des appels de Yuan Shi Kai. Un télégramme de Moukden apprend que le général Chang Tsao Lin doit bientôt se mettre en marche vers Pékin pour coopérer avec le général Cheng Yun. On craint beaucoup à Pékin.

LES EXECUTIONS CONTINUENT

Hong Kong, 18. — On a exécuté samedi deux cents insurgés à Canton, près de Shao-Min le quartier étranger. Les derniers rapports disent que les hostilités ont cessé à Canton, mais l'on s'est battu ferme à deux cents vingt-cinq milles de Canton, à Swatow, entre troupes de Canton et tribus de Hakka.

LA CRETE

LES CONDITIONS EN CONFERENCE

La Canée (Crète), 18. — Les conseils des puissances sont entrés en session pour discuter la situation crétoise.

M. Micheldavis semble posséder le contrôle des pouvoirs civil et militaire.

Nombreux sont les signataires de la pétition adressée aux puissances, déclarant qu'il ne reconnaissent pas le pouvoir de l'assemblée révolutionnaire et demandant à la Grèce de résoudre la question crétoise de concert avec les puissances.

ITALIE

LES CONDITIONS DE LA PAIX

Rome, 18. — En réponse à la démarche collective faite auprès de lui le 9 mars par les ambassadeurs des diverses puissances, à propos de la possibilité d'une intervention entre la Turquie et l'Italie, le marquis de San Giuliano, ministre des affaires étrangères, a adressé samedi une communication aux représentants étrangers à Rome.

Cette note contient les conditions auxquelles l'Italie serait disposée à engager des pourparlers de paix avec la Turquie.

Les termes de la communication n'ont pas été publiés.

Le bombardement de Salonique est imminent

Telle est la substance d'un rumeur qui court les cercles diplomatiques à Londres. — Le ministre de l'Intérieur en Turquie échappe à l'assassinat.

Londres, 18. — Une rumeur que l'on n'a pu contrôler, dit que les Italiens vont commencer le bombardement de Salonique dans les quarante-huit heures. Il n'y a pas lieu de s'alarmer trop au sujet de ce bruit, car depuis le commencement de la guerre, il en a été souvent question, mais il est certain que la Russie médite de prendre des mesures énergiques dans l'est, peut-être de connivence avec l'Italie.

Jamais encore le gouvernement du Tsar n'a eu un montant aussi élevé à sa disposition: Le budget est de \$1,500,000,000 et les recettes excèdent les dépenses de \$500,000,000.

Les troupes russes sont mobilisées le long de la frontière turque, mais ceci ne prouve rien encore, car c'est un événement assez commun.

L'ITALIE MAINTIEN SES DEMANDES

Rome, 18. — L'Italie insiste sur l'acceptation absolue des termes qu'elle a fixés pour discuter la médiation des Puissances. Mais comme il est presque certain que la Turquie ne voudra pas consentir à ces conditions, particulièrement la reconnaissance immédiate de la souveraineté italienne en Tripolitaine et en Cyrénaïque, on doute que les pouvoirs parviennent à mettre fin à la guerre.

LA FLOTTE RUSSO-ITALIENNE

Londres, 18. — On rapporte que la flotte italienne est au large de Mytilène et qu'une escadre russe est assemblée à dix milles de l'entrée du Détroit de Constantinople.

La même dépêche dit que l'on a tenté d'assassiner le ministre de l'Intérieur turc au cours d'un voyage en Albanie. Deux de ses gens ont été blessés.

FRANCE

LA QUESTION DU MAROC

L'Espagne rejette les propositions françaises.

Paris, 18. — La réponse du gouvernement espagnol à la dernière note de la France relative au Maroc est un refus catégorique des demandes de compensations territoriales formulées par la France.

L'Espagne offre simplement une rectification de frontières à laquelle la France ne gagnera rien.

Le "Temps" dit que si c'est là le dernier mot de l'Espagne, il est difficile de prévoir quelle sera la marche des négociations futures.

UNE CRISE INTERNATIONALE

Une note alarmante du "Daily Telegraph".

Londres, 18. — Le "Daily Telegraph" publiait samedi, la note suivante, sous le titre: "La paix de l'Europe".

"Dans les milieux diplomatiques, la situation européenne provoque une anxiété considérable. C'est un fait notoire que la possibilité d'une crise aiguë a déjà retenu l'attention de plus d'une grande puissance".

Cette note, parue en première page, doit évidemment faire naître toutes sortes de suppositions. Les articles et les dépêches de ce journal ne contiennent rien qui puisse provoquer cette déclaration alarmante.

Il est vrai, toutefois, que l'arrêt des négociations franco-espagnoles, à propos du Maroc et les bruits d'un arrangement conclu entre la Russie et l'Italie pour soumettre la Turquie, ont provoqué un malaise général.

DE LA DIPLOMATIE A LA FINANCE

Vienne, 18. — M. Crozier, ambassadeur de France en Autriche, est sur le point de donner sa démission. Il a l'intention de se lancer dans des entreprises financières.

La duchesse de Buccleuch

Londres, 18. — La duchesse de Buccleuch, maîtresse de la garde-robe, est morte hier, à Dalkrith House, Edinbourg, après une courte maladie. Les funérailles auront lieu mercredi. Elle était la fille du duc d'Abercorn et avait épousé le sixième duc de Buccleuch en 1859. Elle laisse, à part son mari, cinq fils et deux filles.

Suite funeste d'une querelle rue Iberville

UN ANCIEN AGENT DE POLICE TUE UN HOMME PILOTTE D'UN COUP DE POING. — L'AUTEUR DU DRAME EST ARRETE ET DE CLARE QU'IL S'AGIT D'UN ACCIDENT.

Vers 3 heures 30, samedi après-midi, un homme, du nom de Pilote, a été tué d'un coup de poing par Ephrem Lambert, au numéro 547 de la rue Iberville.

La police du poste No 13 a été prévenue par une jeune fille, qui pensait que Lambert, qu'un homme venait d'être tué.

Les constables Létang et Mageau, ainsi que le lieutenant Boisclair, se rendirent en toute hâte à l'adresse indiquée, et constatèrent qu'en effet le cadavre d'un homme gisait sur le plancher et portant au front une marque profonde.

Lambert qui, d'après les autorités policières, était considéré d'un caractère très dangereux, avoua qu'il avait frappé Pilote, mais il nia l'avoir fait dans le but de le tuer.

Madame Lambert dit que la victime avait été depuis longtemps un ami de son mari et que celui-ci lui en avait souvent parlé, bien qu'elle ne l'ait pas pas allé voir personnellement. Vendredi dernier, Pilote fut amené à la maison par Lambert, et il demeura là toute la nuit.

D'après les renseignements que possède la police, la femme Lambert, ayant eu à se plaindre de son mari, aurait résolu de quitter le domicile conjugal. Lambert, en arrivant chez lui, samedi, l'aurait trouvée en train de préparer sa valise, lui aurait demandé des explications. C'est à ce moment que Pilote, s'avançant, aurait dit que cette femme était maltraitée et qu'il l'aidait à quitter cette demeure.

Alors Lambert l'aurait frappé d'un coup de poing, et la victime serait tombée pour ne plus se relever.

Lambert a déjà fait partie de la police, au poste de la rue Thémise, où il a été envoyé, samedi, comme prisonnier. Il fut renvoyé du service, il y a deux ans, par le chef Campanari, pour avoir gardé, dans une grange, en arrière de sa maison, une femme dans un état de misère complète. Il fut réintégré, à cette époque, par plusieurs membres de la police, que Lambert n'était pas sain d'esprit.

L'autopsie du corps de la victime a été faite, hier, par le docteur McMahon, et le coroner McMahon tiendra une enquête sur les circonstances de ce drame.

L'ENQUETE

Lambert tenu criminellement responsable.

Le jury dans l'enquête sur la mort d'Edmond Pilote a déclaré qu'il était décédé d'une hémorragie cérébrale causée par un coup de poing que lui aurait donné Ephrem Lambert, et a, en conséquence, recommandé l'arrestation de l'ex-agent. Un des jurés a déclaré Lambert parfaitement justifiable.

Les témoignages de Mme Lambert, de Mlle Eugénie Maréchal et des agents n'ont rien d'important.

M. Narcisse Fournier a été témoin de la querelle et son témoignage constitue toute la preuve que le juré a appréciée.

Lambert a frappé Pilote dans la figure, une fois et à poing nu. Lambert et sa femme avaient dit à l'homme de quitter la maison, mais ce dernier avait toujours refusé. Pilote dit à Lambert qu'il croyait que sa femme partait pour la Gasparie. "Sois pas fâché, je vais amener ta femme chez moi. J'ai une chambre bien meublée. Tu viendras dîner avec nous." C'est alors que Lambert bondit sur Pilote et le frappa en disant: "Tu vas te souvenir de moi".

En terminant, le témoin dit qu'un homme de cœur, de courage et soucieux de son honneur ne pouvait endurer plus longtemps la conduite de Pilote.

Le coroner explique les différents homicides aux jurés et leur fait remarquer que tout doute devait être contre Lambert.

Après un quart d'heure de délibérations sept des jurés se prononcèrent pour l'arrestation de Lambert et un déclara son acte justifiable.

Lambert était sous la garde des policiers.

Naufrage d'une goëlette

LA "PATRICIA" SE BRISE SUR LES REIFS DE JORDAN BAY ET DIX MEMBRES DE L'EQUIPAGE PERISSENT.

Shelbourne, N. E., 18. — La goëlette de pêche "Patricia" s'est brisée contre les récifs au large de Jordan Bay, et 10 membres de l'équipage se sont noyés.

Les survivants, au nombre de dix également, ont pu gagner la côte dans les dories et sont venus frapper chez le capitaine McCalpine, à Shelbourne, où ils ont reçu assistance.

La goëlette avait quitté le port samedi matin, et elle rentrait lorsque la tempête l'a jetée sur le "Dull Rock", à deux milles du rivage.

Les victimes sont: Le capitaine Harding, John Goowin, Albert Goodwin, Halmon Hopkin, James McKernan, Clarence Poy, Michael Jenning, W. M. Gill, Jos. Robinson et George Sharpe.

Les matelots qui ont pu se sauver sont: Evan Devine, Freeman Nickerson, O'Connell, Geo. Burdette, Aston Turpin, Alphonse Landrigan, Harry Birt, Nelson Hillford, Ernest Elliam, Wm. S. H. Malone.

La goëlette avait à bord 70,000 lbs de poisson et appartenait à M. Parker, de Gloucester.

Grève générale du travail en Angleterre

C'EST CE QUE NOUS POURRIONS AVOIR LE MOIS PROCHAIN. LOIS DU RENOUVELLEMENT DES CONTRATS ENTRE PATRONS ET OUVRIERS SYNDIQUES.

Londres, 18. — Il est rumeur qu'une grève générale de tous les corps de métiers et d'industries constitués en unions, aurait lieu le premier mai prochain. La question est certainement à l'étude, mais les chefs ouvriers n'ont encore rien décidé.

On croit que le projet du gouvernement de rappeler la loi des différends ouvriers de 1906 et rendre l'arbitrage obligatoire amènera une grève générale de tous les ouvriers anglais organisés pour affirmer leur droit à la grève.

M. Appleton secrétaire de la Fédération des Unions de métiers a dit que toute tentative dans le genre de la loi proposée serait suivie d'un campagne ouvrière qui mettrait fin pour toute une génération à des tentatives de ce genre.

En mai prochain, plusieurs unions doivent renouveler leurs contrats d'entente avec les patrons, de sorte que l'on profiterait de l'occasion pour faire un vaste mouvement gréviste.

Nécrologie

FEU LOUIS DEMERS

Deux fonctionnaires du Palais de Justice sont décédés dans la journée de samedi.

M. Louis Demers, avocat et greffier de la Cour de police depuis plusieurs années, s'est éteint après une maladie d'un mois.

Il était le fils de M. L. M. Demers, avocat, le frère de M. L. J. Demers, ingénieur civil, de M. R. J. Demers, propriétaire du théâtre des Nouveautés, de M. Roméo Demers, électricien, beau-frère de M. C. M. Domingue, notaire, et neveu de MM. C. E. Leclerc, notaire, et Amédée Archambault, avocat.

Il laisse une femme et trois enfants.

MORT DE M. J. E. CHAMPOUX

M. Joseph-Elzéar Champoux, assistant-protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal est décédé aussi samedi.

Il était né à Saint-Paul de Joliette, le 29 mars 1839 et avait étudié au collège de Sainte-Thérèse de Blainville, puis admis à la pratique du notariat, à Montréal en 1864.

Nommé peu après assistant protonotaire de la Cour Supérieure, il fut en charge des tutelles pendant près de quarante ans.

Il laisse pour pleurer sa perte une épouse et deux filles, Maria et Charlotte, et un fils, Charles, avocat à Montréal.

Mme LANCOT

Laprairie, 17. — Mme Rosalie Robidoux, épouse de M. Louis Lancot, est décédée aujourd'hui à l'âge de 65 ans.

Mme Lancot était la mère de M. A. Lancot, ancien député de Richelieu et la sœur de l'hon. juge Robidoux.

MORT DU SENATEUR ROSS

Ottawa, 18. — Le Sénat a perdu aujourd'hui un de ses plus vieux membres dans la personne de l'hon. Wm. Ross, de Halifax, qui a été trouvé mort ce matin, dans son lit à sa maison de pension de la rue O'Connor. Il a succombé à l'asthme.

M. Ross était né le 20 mars 1835. Il joua un grand rôle dans la politique de la Nouvelle-Ecosse avant la Confédération et fut l'un de ceux qui s'opposèrent à la réunion des provinces en 1867.

Il fut ministre de la Milice sous McKenzie et fonda le collège militaire de Kingston. Il fut nommé plus tard percepteur des droits douaniers à Halifax.

Il fut appelé au Sénat en 1906. La Nouvelle-Ecosse a maintenant quatre sièges vacants au Sénat.

MORT D'UN VETERAN

St-Jean, Qué., 18. — M. Barney O'Kane, set décédé, aujourd'hui à l'hôpital de cette ville, à l'âge de 88 ans.

M. Barney O'Kane était un vétérán de l'invasion française.

FEU LE NOTAIRE BERNARD

St-Martin, 18. — Le notaire Hector Bernard, est mort ici hier à l'âge de 39 ans, après une maladie de trois semaines.

Il était né à Varennes et était le fils de M. le notaire A. H. Bernard.

Il pratiqua sa profession d'abord à St-Urbain, puis à St-Martin où il demeura depuis 10 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte 2 frères, Alexandre, rédacteur à la "Presse", de Montréal, Joseph, aussi de Montréal, et quatre sœurs.

Obsèques de M. Taché

(De notre correspondant.) Québec, 18 mars. — Les obsèques de M. E. E. Taché, député ministre du département des terres, ont eu lieu samedi matin, à la Basilique de Québec au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par M. E. T. Paquet, gendre du défunt, M. E. J. Duchesnay, son beau-frère, M. Albert Bender, avocat de Montmagny, Alex. Taché, Jules Taché, le sénateur Chabot, St-Denis Probst, Paul Gagnon, Amable Belanger, de la Broquerie, Taschereau, Robert Campbell, Taschereau, Denis Hudon et H. J. B. Chouinard. Dans le cortège on remarquait parmi les principaux personnages, le Capit. Victor Pelletier, représentant le Lieutenant-Gouverneur, Sir Lomer Gouin, l'hon. A. Turgeon, l'hon. Cyr. Delage, les hon. Taschereau et Allard, les hon. juges Routhier, Lemieux et Cannon, le sénateur Edwards et. Au chœur assistaient S. G. Mgr. Roy, Mgr. Massé, Mgr. Paquet, Mgr. Têtu, Mgr. Rouleau et un grand nombre d'autres membres du clergé.

Le R. P. Desj. S. J. a chanté le service et présidé l'absoute. La levée du corps a été faite par M. le curé Leflamme.

La dépouille mortelle a été transportée à Ste-Catherine de Portneuf pour être inhumée dans le lot de la famille. Un grand nombre d'offrandes de messes et de témoignages de sympathie ont été reçus de toutes parts.

La crainte des espions

Muelheim-sur-le-Rhin, 16 mars. — Des soldats en sentinelle sur les fortifications ont surpris, ce matin, trois hommes au moment où ceux-ci essayaient apparemment de pénétrer dans l'un des forts.

Les individus avaient pris la fuite quand ils se virent découverts, les sentinelles firent feu tirant deux d'entre eux.

605 Vallières

Visitez notre grande exposition de Modes du Printemps qui est

Ouverte depuis Samedi pour se continuer toute la semaine.

EXPOSITION DE MODES DU PRINTEMPS

Vous nous permettez de faire cette invitation plus pressante qu'aux expositions précédentes. C'est que cette fois-ci, plus que jamais, vous trouverez, et en grand variété, tout ce qu'il y a de plus riche, de plus nouveau et de plus exclusif en créations exquises pour la saison nouvelle, tant dans les MODES que dans les CONFECTIONS ainsi que ce qu'il y a de plus joli dans les nouvelles étoffes reversibles, unies et de fantaisie pour le printemps.

A. J. Vallières & CIE

Angle Sainte-Catherine et Montcalm. Montréal, 15 mars 1912.



Sig. Campanari au Windsor

M. L. M. Ruben a droit à des félicitations très sincères pour l'heureuse idée qu'il a conçue d'organiser des concerts populaires le samedi après-midi. Tous les amateurs de musique lui sauront gré de la chose et s'il faut en juger par le premier récital donné samedi dernier, la salle Windsor ne sera bientôt plus assez grande pour contenir la foule de dilettantes montréalais qui se proposent d'encourager ces après-midi musicaux.

On a fait une chaleureuse ovation à Signor Campanari. C'est une vieille connaissance qui revenait, et elle a dû se rendre compte que ses admirateurs étaient nombreux à Montréal.

Signor Campanari n'a rien perdu de sa belle voix de baryton. On remarque toujours chez elle une grande richesse de timbre, un volume considérable, beaucoup d'expression. Comme la majeure partie des Italiens, Campanari met beaucoup de feu dans ses diverses interprétations. Il a particulièrement enlevé le "Toréador". Quel dommage cependant qu'il ne l'ait pas chanté en français, puisque l'oeuvre est française et non italienne!

Mlle Marini est douée d'une fort jolie voix de soprano, et elle la manie avec un talent remarquable. Elle fut particulièrement applaudie dans le grand air de "Lucie" et le menuet de "Maman Lescart", de Puccini.

Samedi prochain nous entendrons Mlle Myrtle Thornburgh, soprano, et M. Paolo Gruppo, violoncelliste.

CAPULET.

Bénédiction de cloches à Maisonneuve

MGR L'ARCHEVEQUE OFFICIE, HIER, A UNE TOUCHANTE CEREMONIE, EN L'EGLISE DE MAISONNEUVE.

Hier après-midi avait lieu dans l'église de Maisonneuve, une fort belle cérémonie. Sa Grandeur l'archevêque de Montréal a béni un magnifique carillon de cloches, données par cinq des marguilliers. La plus grosse pesait cinq mille livres.

Les donateurs sont MM. Napoléon F. X. Dufresne, M. G. Ecrément, N. P. Hubert Desjardins, Thomas Dufresne et Pierre Gauthier.

La première cloche est dédiée au saint nom de Jésus, titulaire de l'église. Les autres sont dédiées comme suit: A la Bienheureuse Vierge Marie; au Cour de Jésus, à Sainte Anne et à Saint Pierre.

Sur la plus grosse des cloches on lit le quatrain suivant:

Du haut de cette tour, chantant avec (mes sœurs)
Au loin je redirai les divines louanges;
Aux soupirs des mourants, je mêlerai (mes pleurs)
Et près des nouveaux-nés, j'appellerai (les anges).

MARIA JOSEPH PAULUS FR. X. EXILDA.

Les donateurs et les épouses étaient les parrains et marraines des cloches. Au nombre des membres du clergé qui assistaient à la cérémonie nous avons remarqué: MM. les curés Adam, chanoine du Sacré-Cœur; A. B. Bélanger, de Saint-Louis de France; N. Morin, de Saint-Edouard; Ecrément, de Sainte-Cunégonde; M. Riopelle et Hubert, de l'Assomption; M. Foucher, curé de Villard; M. Thibodeau, le R. P. Guillot, C.S.S.R.; M. Pineault, de l'Assomption; M. Chartier, chapelain du couvent d'Hochelega; M. Lachapelle, vicaire à Hochelega; M. Dérôme, vicaire à Villard; M. le curé Contant, de Maisonneuve, et ses vicaires, MM. Berthiaume, Viau, Gagnon et Cloutier.

M. l'abbé J. A. Bélanger, curé de St-Louis de France et ancien curé de la paroisse du Très Saint Nom de Jésus, Maisonneuve, a prononcé un très éloquent sermon sur le texte suivant: "Prædicatæ super tecta". Prêches sur les toits.

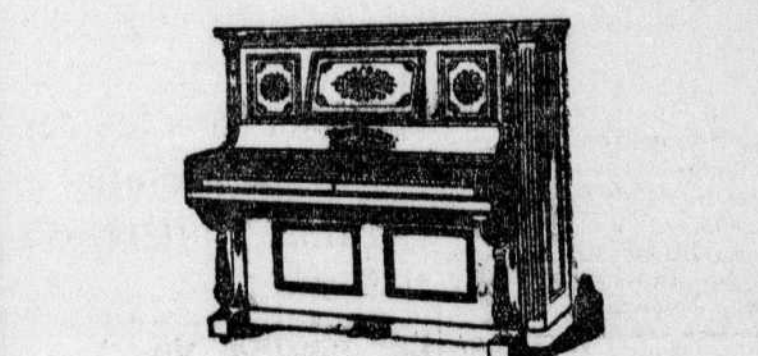
Le prédicateur a dit la mission des cloches, le rôle touchant qu'elles remplissent dans le monde catholique.

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque a prononcé une courte allocution, après le sermon de M. l'abbé Bélanger. Sa Grandeur a chaleureusement félicité les paroissiens de leur dévouement et de leur générosité. Elle a donné en même temps de paternels avis aux ouvriers, faisant indirectement allusion aux réunions de certains clubs ou sociétés, dans l'avant-midi, le dimanche. Monseigneur n'est certes pas opposé aux réunions des ouvriers, mais il préférerait qu'elles soient tenues dans l'après-midi, après que les pères de famille

PIANOS

MENDELSSOHN

Fabrique Etablie en 1885



Nous venons de recevoir un stock considérable de PIANOS MENDELSSOHN dans tous les styles.

Ces Pianos sont d'un fini TRES riche et des plus artistiques. Les caisses sont en acajou, en noyer de fantaisie et en chêne-mission.

Quant au son, LE MENDELSSOHN n'a pas de rival.

De plus, le PIANO MENDELSSOHN est fabriqué depuis au-delà de 25 ans et a donné sa preuve de HAUTE QUALITE.

Quoique ce piano soit de HAUTE MARQUE, le prix est raisonnable.

Nous avons constamment en magasin des Pianos de qualité inférieure dont les prix sont à la portée de toutes les bourses.

Nous garantissons satisfaction sous-tous rapports.

FOISY FRERES

Seuls représentants du Piano Mendelssohn

210-216 STE-CATHERINE EST, COIN SANGUINET

VIENT DE PARAITRE:

"Why The Navy Act Should be Repealed"

IMPERIAL PROBLEMS

Par HENRI BOURASSA

Brochure grand format, avec appendices contenant les principales déclarations de MM. Monk, Borden et Doherty, les propositions de MM. Monk et Doherty, les résolutions de Saint-Eustache et de la Patinoire Ontario et autres documents importants.

25 sous — En vente aux bureaux du "

LA VIE SPORTIVE

Canadien 5 ;
Wanderer 5

TEL EST LE RESULTAT DE LA PARTIE JOUEE A BOSTON, SAMEDI SOIR. — JACK LAVIETTE EST BLESSE A LA SUITE D'UNE COLLISION AVEC S. CLEIGHORN.

Boston, 18. — La partie de hockey entre les clubs Canadien et Wanderer, de Montréal, avait attiré un grand nombre d'amateurs, à l'Aréna de Boston, samedi soir.

C'était la première d'une série de quatre parties qui doivent être jouées à Boston, par les quatre clubs de la N. H. A.

A la conclusion de la troisième période, le score était de 5 à 5 et la grande surprise des spectateurs, on ne joua pas de période supplémentaire.

Pitre fut l'étoile de la soirée, et la foule ne manqua pas de saluer ses exploits par des applaudissements prolongés.

Laviette joua aussi une bonne partie, mais malheureusement il fut blessé sur la fin de la troisième période, à la suite d'une collision avec Sprague Cleghorn et dut se retirer du jeu. Bonier se retira pour égarer les chances et la partie se termina avec six hommes chaque côté.

Roberts fut le joueur le plus en évidence sur l'équipe des Wanderers, tandis que Ross se montra pas à la hauteur de sa position.

Vézina fut toujours le même et ce n'est pas trop dire, il arrêta plusieurs coups très difficiles et prouva une fois de plus qu'il était l'un des meilleurs gardiens de buts qui existent.

Les équipes s'alignèrent comme suit: Wanderer, Canadien.

Boyes Bets Vézina
Ross Points Laviette
S. Cleghorn Conners Dubeau
Bernier Revers Pitro
Russell, * Centres Dallaire
D. Cleghorn Altes Payer
Roberts Altes Jetté
Arbître, T. Melville; assistant, E. Hogan; umpires, Bernier et Doudy; chronométrateurs, Sullivan et Dorval.

SOMMAIRE
1.—Wanderer, Roberts.
2.—Canadien, Payer.
3.—Canadien, Pitro.
4.—Canadien, Vézina.
5.—Wanderer, D. Cleghorn.
6.—Wanderer, Roberts.
7.—Canadien, Payer.
8.—Wanderer, Roberts.
9.—Wanderer, S. Cleghorn.
10.—Canadien, Dubeau.

Mercredi soir
au Parc Sohmer

CAZEUX AURA A FAIRE FACE A UN ADVERSAIRE RUSE.

Raymond Cazeaux se rencontrera, mercredi soir au Parc Sohmer, avec le lutteur Hindou Karla.

Ce dernier n'est pas le premier venu et il pourrait bien se faire que Raymond Cazeaux, l'amateur d'une défaite, en son adversaire, qui a triomphé à Londres et aux Etats-Unis de tous les célèbres lutteurs qui ont osé s'attaquer à lui, se promet bien de battre le "doux" Cazeaux.

Rusé, agile, d'une ténacité et d'une résistance extraordinaires, Karla va exciter l'enthousiasme des habitués du Parc Sohmer pour qu'il remporte quel que succès dans la lutte.

Les billets d'admission au Parc Sohmer, pour le grand match Karla-Cazeaux, sont en vente chez Nap. Dorval, 55 boulevard St-Laurent, et au siège social du Club Athlétique Canadien, coin Ste-Catherine-Est et St-André.

Nouvelle victoire du
Club Lamontagne

L'équipe de quilles de la maison Lamontagne Limited a remporté une nouvelle victoire vendredi dernier en triomphant de l'équipe de l'assurance Guardian.

SOMMAIRE
*Lamontagne, Limited.
P. E. Joubert 139 215 162
J. D. Autant 136 137 195
E. Marcille 146 110 158
J. A. Lambert 132 123 154
R. Egan 200 208 236

Guardian
753 803 905

Rangers 182 19 113
Bédard 168 160 164
Dépêche 141 182 122
Girard 125 124 125
Provost 187 182 127

863 777 652

La nouvelle ligue
de crosse du Nord

A la réunion de l'Association de la Crosse, tenue le 13 mars dernier, en vue de l'organisation de la nouvelle ligue de crosse du Nord, les résolutions suivantes ont été adoptées:

1o. Il est résolu que la ligue se compose de 4 clubs, dont les joueurs seront des amateurs.

2o. Il est résolu que toutes les parties de ligue seront jouées au Parc Lafontaine, le dimanche après-midi.

3o. Les clubs devant leur adhésion au projet, sont: Canada, Laval, La Casquette.

Un comité formé de M. W. O. Myette, A. Laplante et L. Lapointe, s'est réuni vendredi soir le 15 courant, et a jeté les bases de la Constitution et des règlements de la dite ligue. La prochaine assemblée pour l'adoption de ces règlements, aura lieu mercredi prochain, le 10, à 8 h 30 p.m. précises, dans le local de l'Association de la Casquette, 808 ave Papineau.

M. Eugène Bourassa dit: "J'ai en magasin des complets et pardessus "Semi-ready", à \$15.00, comme aucun tailleur n'en peut fournir pour \$25.00. Notre coupe est superbe". 631 Sainte-Catherine Est.

Au Châlet du
Club Champêtre

LEO MEMBRES ET AMIS DE CE CLUB PRENNENT PART A LA DERNIERE REUNION DE LA SAISON.

Non moins d'une centaine de personnes ont pris part à la dernière réunion des raquetteurs du Champêtre, au Châlet du club, à Montcalm.

Dans l'après-midi, il y eut des courses en raquettes suivies d'un souper, présidé par M. A. Borneville et d'une sauterie. Le programme de la danse fut interrompu par des chansons et des d'clamations par Mmes Lesclapier et Lescapier et M. G. Scheler, du théâtre National Français.

Les vainqueurs des courses et du souper furent:

1.—Course en raquettes 14 mille: Messieurs: 1er, Eug. Borneville; 2ème, P. E. Campbell.

2.—Course en raquettes, Dames, 100 verges: 1re, Mme J. Robitaille; 2e, Mme J. C. E. Hubert.

Euchère: 1er prix, M. J. A. Borneville; 2ème prix, M. J. A. Borneville.

Dames, 1er prix, Mme Payer; 2ème prix, Mme J. C. E. Hubert.

On a installé, ces jours derniers, au Châlet, une magnifique table de billard. Il y eut l'ouverture de la soirée d'un match dont M. A. Borneville et G. Scheler sortirent vainqueurs.

Ceux et celles qui ont pris part à la fête d'hier au Champêtre se sont amusés comme au jeu et il était très agréable lorsqu'on reprit le chemin de la nuit.

Il approuve les règlements

Paris, 18 mars. — M. Lépine, préfet de police, après avoir défendu la boxe à Paris, a demandé à la Fédération des sociétés de boxe de lui soumettre les règlements de ces sociétés. S'il y trouve des garanties suffisantes pour empêcher une répétition du fatal accident qui entraîna la mort du boxeur Belli, il reviendra sur sa décision.

La Fédération lui a soumis les règlements demandés. Ils comportent diverses précautions, entre autres l'application d'un tapis épais d'un demi-pied sur le plancher du "ring". Les gants ne devront pas avoir été manipulés avant d'être servis. Un médecin devra examiner, vingt-quatre heures avant et aussitôt après le combat, les boxeurs.

Les arbitres devront mettre fin au combat quand un des boxeurs sera en état d'infirmité.

Les combats de boxe entre hommes, ou sans limite de reprise et les paris sont défendus.

M. Lépine a approuvé ces règlements et les a signés, après y avoir ajouté que les étrangers devaient fournir leur extrait de naissance et que les boxeurs âgés de moins de seize ans n'auraient pas le droit de boxer.

Les poursuites contre Evernden, qui avait été arrêté à la suite de la mort du boxeur Belli, ont été abandonnées.

Les juges ont adopté la version fournie par les médecins que la mort de Belli était due à la fatigue.

Sur la piste de
Charlestown

UN "OUTSIDER" SE CLASSE BON PREMIER DANS LES COURSES DE SAMEDI APRES-MIDI.

Charlestown, C. du S. 18. — Cedar Brook, tout à 15 pour 1, a remporté les honneurs de la première course samedi après-midi. Voici les résultats des épreuves:

1ère course, 2 ans, bourse \$400, 4 furlongs: 1er, Cedar Brook, 112, 118, 116, 114, 112, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

2ème course, 3 ans, 2 furlongs: 1er, Al Red, 112, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

3ème course, 4 ans, 1 mile: 1er, Flamma, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

4ème course, 5 ans, 1 mile: 1er, Royal Captive, 112, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

5ème course, 6 furlongs: 1er, Royal Captive, 112, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

6ème course, 7 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

7ème course, 8 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

8ème course, 9 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

9ème course, 10 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

10ème course, 11 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

11ème course, 12 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

12ème course, 13 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

13ème course, 14 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

14ème course, 15 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

15ème course, 16 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

16ème course, 17 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

17ème course, 18 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

18ème course, 19 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

19ème course, 20 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

20ème course, 21 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

21ème course, 22 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

22ème course, 23 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

23ème course, 24 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

24ème course, 25 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

25ème course, 26 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

26ème course, 27 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

27ème course, 28 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

28ème course, 29 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

29ème course, 30 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 102, 100, 98, 96, 94, 92, 90, 88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70, 68, 66, 64, 62, 60, 58, 56, 54, 52, 50, 48, 46, 44, 42, 40, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6, 4, 2, 1.

30ème course, 31 furlongs: 1er, Vanier, 110, 108, 106, 104, 1

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, E. de MESELE, Gérant.

Aujourd'hui, maximum, 42; même date, l'an dernier, 35; aujourd'hui, minimum, 32; même date l'an dernier, 20. Baromètre: — 8 h. matin, 29.85; 11 h. matin, 29.93; midi, 29.95. Nuageux, pluie en neige.

POUR LE FRANÇAIS

On trouvera dans une autre colonne le texte de l'appel que vient de lancer au public de la région de Saint-Hyacinthe les organisateurs diocésains du congrès de la langue française.

Nous avons déjà signalé la propagande qui se fait, de paroisse en paroisse, dans la région de Québec, dans celle des Trois-Rivières, et qui va se poursuivre dans Saint-Hyacinthe. Nous espérons que nous aurons bientôt à enregistrer des faits semblables, non seulement dans la ville de Montréal, mais dans toute notre région.

La réduction du nombre de licences à Québec

(Service particulier)
Québec, 18. — Une délégation de la Ligue anti-alcoolique de Québec s'est présentée ce matin auprès de sir Louis Gouin pour lui demander de réduire de cent à cinquante le nombre des licences dans la Cité de Québec et de faire indemniser les buveurs qui perdent leur licence par ceux qui la gagnent. Le premier ministre a répondu qu'il y songerait.

Projet de colonisation

Québec, 18. — Une transaction importante pour la colonisation a été faite la semaine dernière à Manseau. La maison Savoie et Compagnie a acheté de la compagnie "The Moose Park Lumber Co." tout les terrains que cette dernière possédait dans les paroisses de Saint-Louis de Blainfort, soit 130 lots ainsi que le moulin à scie et les maisons des employés, au village de Manseau. Le prix de vente est, dit-on, de \$25,000 à \$30,000. Les acquéreurs vont subdiviser cette propriété en lots de colonisation et auront avec les lots qu'ils possèdent déjà 230 lots à offrir en vente aux colons désireux de s'établir sur de nouvelles terres.

Employé indélicat

IL EST ARRÊTÉ POUR DETOURNEMENTS.

Nice, 16 mars. — M. Schoenfeld, directeur de la succursale de la maison Remington, à Paris, a été arrêté aujourd'hui sous l'inculpation de détournements de fonds. La somme détournée s'élève à 7,000 francs.

Le comte Pecci

LE NEVEU DE LEON XIII DONNE SA DÉMISSION COMME COMMANDANT DE LA GARDE PALATINE ET LIEUTENANT DES GARDES NOBLES.

Rome, 18. — Le Pape a accepté la démission du comte Pecci, neveu de Léon XIII et commandant de la Garde Palatine; il abandonne aussi son grade de lieutenant de la Garde Noble et aura une pension.

Le comte Altieri a récemment provoqué le comte Pecci et le Pape ne peut permettre que ses officiers se battent en duel.

Chute d'une aviatrice

Shreveport, Louisiane, 18. — Mlle Mathilde Moisan, sœur de l'aviateur et adepte émérite de l'aéroplane, a failli se tuer hier. Son monoplane a touché terre à une inclinaison trop prononcée et a culbuté. Mlle Moisan est tombée hors de sa machine, qui s'est renversée sur elle, mais la monture de fer a empêché le moteur de l'écraser; elle est légèrement blessée.

Alphonse XIII hérite

LE TESTAMENT DU NOTAIRE SPANEN EST DÉCLARÉ VALABLE.

Paris, 18. — Dans l'affaire du testament de M. Sapene — ce notaire qui avait institué Alphonse XIII son légataire universel — le tribunal vient de rendre un jugement en faveur du roi d'Espagne et de nommer un exécuteur testamentaire.

Mme Sapene, sœur du défunt, avait attaqué le testament, alléguant que M. Sapene avait été interné dans un asile d'aliénés en 1909. Mais le testament est daté de 1908.

Ce testament en remplaçait d'ailleurs un autre remontant à une trentaine d'années, par lequel le notaire instituait le comte de Hambord son légataire universel. M. Sapene était dans son testament ses nombreux titres de noblesse, quoi qu'il n'en possédait en réalité aucun.

Le Collège de Terrebonne

[Service particulier]

Terrebonne, 18. — On annonce ici que les autorités du collège Saint-Louis de concert avec les commissaires d'écoles ont formé le projet d'agrandir le collège sous la direction actuelle des Sœurs de Saint-Viateur.

Le collège, construit il y a 20 ans ne répond plus aux exigences et plusieurs maisons particulières ont été louées pour cette année. Les plans de la nouvelle construction ont été soumis à la haute direction de la congrégation pour approbation et l'on attend de jour en jour une réponse favorable.

On commencerait les travaux dès les printemps.

Nouveau billet de banque

La banque d'Hochelega vient d'émettre un nouveau billet de \$10; il porte le portrait de M. J. D. Rolland, conseiller législatif, et président de la banque. Comme l'ancien, ce billet a des inscriptions françaises, excepté la dénomination du bord qui est alternativement en français et en anglais.

ERIN GO BRAGH !

Les Irlandais du monde entier ont célébré avec éclat hier et aujourd'hui leur fête patronale. — Les cérémonies à Montréal, à Ottawa et à Québec

Mgr l'Archevêque officie à Saint-Patrice, et l'évêque d'Helena fait un éloquent panégyrique du patron de l'Irlande

Hier et aujourd'hui, en Europe et en Amérique, les Irlandais ont célébré leur fête patronale. Ici, à Montréal, les Fils d'Erin s'en sont donné à cœur joie.

Hier, il y avait grande séance au Monument National. Ce matin, une longue procession se formait et défilait dans les principales rues de la ville, pour aller aboutir à l'église St-Patrice. Le cortège se composait de toutes les sociétés irlandaises. Le coup d'œil était très joli. Plusieurs fanfares jouaient des hymnes nationaux et on remarquait plusieurs corps de cadets en grand uniforme. Inutile de dire que le vert ne manquait pas.

LA MESSE PONTIFICALE

L'église St-Patrice était, ce matin, décorée avec un goût vraiment exquis et la cérémonie qui s'y déroula fut empreinte de la plus grande majesté. Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal officiait pontificalement à la grand-messe. Sa Grandeur était assistée de MM. les abbés Chesseran et MacDonald, comme diacres d'honneur; MM. les abbés Heffernan et O'Brien agissaient comme diacres d'office, et M. l'abbé O'Reilly remplissait la fonction de prêtre assistant.

A l'évangile, Sa Grandeur Mgr Carroll, prédicateur de la station quadragesimale, monta en chaire et prononça un splendide panégyrique de saint-Patrice.

La foule, à l'église, était énorme. Toutes les sociétés irlandaises de la ville étaient largement représentées.

La maîtrise, sous la direction de M. le prof. Shea, a chanté une superbe messe en musique.

MGR CARROLL AU MONUMENT NATIONAL

Afin de rencontrer plus intimement Sa Grandeur Mgr Carroll, prédicateur de la Station quadragesimale à Saint-Patrice, les Irlandais avaient organisé une forte joute à l'Archevêché National, hier après-midi. Cette séance coïncidait avec la fête patronale dont la célébration officielle est fixée à aujourd'hui.

Les quatre heures de l'après-midi la grande salle du Monument regorgeait de monde et lorsque l'hôte d'honneur fit son entrée, il fut accueilli par des applaudissements frénétiques.

M. l'abbé Gerald McShane, curé de Saint-Patrice, présidait la séance. A ses côtés, outre M. Carroll, on remarquait encore l'hon. M. Doherty, ministre de la justice, M. l'abbé Donnelly, de l'église Ste-Anne; M. l'abbé MacNamara, des RR. PP. Passionnistes et plusieurs notables de la société irlandaise. M. l'abbé McShane a présenté le héros de la fête à l'assemblée. En quelques paroles bien choisies, il fit l'éloge de Mgr Carroll, dont il loua les grandes qualités comme prêtre et comme patriote irlandais.

Mgr Carroll répondit faisant allusion à la chanson "We're in the Green", il vanta la loyauté du peuple irlandais et sa fidélité à ses croyances.

Il se déclara heureux de pouvoir rencontrer tous ses amis, surtout un 17 mars, alors que tous ces cœurs battaient avec plus de force que jamais dans les poitrines de ses compatriotes. Il était content d'avoir enfin l'occasion de leur parler, non du haut d'une chaire de vérité, mais d'un public.

M. l'abbé McShane a exprimé la ferme espoir de voir bientôt l'Irlande jouir de l'autonomie, du Home Rule pour lequel tant de ses fils avaient si vaillamment combattu. Parlant de l'Amérique il dit que c'était la terre promise où il avait vu tant d'Irlandais toutes les libertés et qui les ont toujours reçus à bras ouverts. Il aurait voulu voir une "réproposité" non seulement de tarifs mais surtout de sentiments d'amitié entre le Canada et l'Irlande.

Le discours de Mgr Carroll fut souvent couvert par les acclamations. A la fin, l'orateur fut l'objet d'une ovation.

L'hon. M. Doherty, les RR. MM. Donnelly et McShane dirent aussi quelques mots.

Avant les discours il y eut du chant et d'une musique. Les artistes jouèrent d'abord: O Canada et le Star Spangled Banner.

M. Ed. Quinn chanta ensuite "We're in the Green" qui fut accueilli par les applaudissements prolongés de toute l'assistance.

Il y eut également plusieurs chœurs, deux de violons, et plusieurs autres solos, parmi lesquels nous ne pouvons passer sous silence celui de Master Gerald Shea qui possédait une très belle voix, une diction très claire et qui promettait de se faire un nom dans le monde du chant, grâce surtout à l'habile direction de son père, le professeur P. J. Shea, organisateur de St-Patrice et musicien bien connu. Le Prof. A. Lamoureux chanta avec beaucoup de succès "Les Rameaux" de Faure.

La fête fut clôturée par le "God Save Ireland" chanté par les chœurs de St-Patrice, les Demoiselles de l'Académie de St-Patrice, les membres du chœur St-Patrice, réunis tous ensemble en une seule chorale. Mademoiselle M. Donovan tenait le piano et accompagnait fort bien les solistes.

LE BANQUET DE LA SAINT-PATRICE

Le banquet de la Saint-Patrice aura

lieu à l'hôtel Windsor, ce soir, et commencera à 9 heures précises. En plus des discours, il y a un programme de musique que donneront le chœur de Saint-Patrice, dirigé par le professeur Shea, MM. Paul G. Oumet, Ed. Quinn etc., etc.

Mgr Carroll, d'Helena, Montana, portera le toast à l'Irlande et M. James Fitzgerald, de New-York. M. G. H. Bolvin, député de Sherbrooke, portera le toast au Canada et M. C. J. Doherty, ministre de la justice répondra. M. le maire Lavallée répondra à la santé des invités.

A QUÉBEC

(De notre correspondant)
Québec, 18. — La population irlandaise de Québec a célébré dignement hier la fête de la Saint-Patrice. La température était idéale et malgré la suppression de la procession parce que la fête était le dimanche, la célébration n'a pas été moins solennelle que les années passées.

La grand-messe solennelle eut lieu à l'église St-Patrice où le sermon a été donné par le R. P. Connolly, C.S.S.R. Un magnifique programme musical a été exécuté sous la direction de M. Jos. Vézina, Son Honneur le Lieutenant-gouverneur, Sir F. Langlier et Lady Langlier, assistaient à la cérémonie.

Dans la soirée, les membres de l'association des jeunes gens ont eu leur banquet annuel. Ce soir, à lieu à l'Auditorium une grande soirée sous les auspices de la St-Patrick Literary Institute.

A OTTAWA

(De notre correspondant)
Ottawa, 18. — La fête patronale des Irlandais a été célébrée avec éclat à Ottawa. Le matin à dix heures, il y a eu messe pontificale à l'église St-Patrice, après quoi, il y a eu procession dans les rues jusqu'à l'Archevêché où il y a eu réception. Dans l'après-midi, il y a eu banquet à la salle St-Patrice.

Ce soir, il y aura un grand concert organisé par la Société des Irlandais.

Les obsèques du colonel Brosseau

Les funérailles du lieutenant-colonel Brosseau, ancien commandant du 85e régiment d'infanterie, ont eu lieu ce matin à L'Archevêché. Une compagnie de cent hommes, commandée par le major Carrière, a rendu les honneurs. Une foule énorme a formé le cortège à l'église et au cimetière.

Le deuil était conduit par MM. Yvon Ulric, Jean-Louis, Charles-Auguste et Paul Brosseau, fils du colonel; M. Georges Brosseau, son petit-fils; M. Edouard et Ernest Brosseau, ses beaux-fils; MM. J. H. Hubert et E. de Lorimier, ses gendres; M. Gerin Normand, son beau-frère; MM. F. J. Bissailon, Edouard Villeneuve, C. Dorval, A. Sylvestre et Wigt.

Les porteurs étaient les lieutenants-colonels Aubry et Labelle, MM. R. Lantier, E. Pataud, députés, J. P. Gervais, régisseur du comté de Saint-Jean, le Dr Brisson, L. C. Pelletier, F. C. Larose.

Un état-major formé des officiers suivants escortait le cortège: les lieutenants-colonels Pagnoulet et des Trois-Maisons, les majors Grothe, H. et P. Bisailon, Patterson, le major-chirurgien Emile Polier, le capitaine-chirurgien H. Renaud, les capitaines Eugène Oumet, Emile Bourassa, Eugène Bourassa, A. Oumet, H. McDonald, le capitaine-adjutant U. A. Millette, l'abbé Lesage, ancien aumônier des Canadiens Rides, les lieutenants J. E. Chambault, Blondin, Bertrand, V. Lemieux, R. Grothe, tous du 85e régiment d'infanterie, le capitaine Tardif et le lieutenant de Clercq, du 65e régiment de carabiniers.

Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Lamarche, curé de L'Archevêché, et l'absoute, par M. l'abbé Girard, vicaire.

La situation au Mexique

Mexico, 18. — Les rapports venant du sud indiquent que, après une période de relativement tranquille, la situation est plus grave que jamais.

On croit que les rebelles veulent s'emparer de Chilpancingo, la capitale de l'Etat.

Or, il ne reste là qu'une toute petite garnison, car le département de la guerre a envoyé toutes les troupes en service dans le nord.

Salgado que l'on avait dit défait et même tué, prend occasion de ce retrait des troupes pour réorganiser ses forces. Celles-ci ont été décimées par le général Figueroa dont l'armée, à son tour, est fortement affaiblie par les défections.

Au département de la milice, on a reçu une invitation générale pour les officiers canadiens qui désirent prendre part à un concours de cavalerie qui doit avoir lieu à Bruxelles l'été prochain.

La rumeur d'un conflit international

COURT CE MATIN LA VILLE DE LONDRES ET CAUSE UNE FORTE DEPRESSION DU MARCHÉ. — LA PRESSE EST PESSIMISTE.

(Service particulier)
Londres, 18. — La rumeur courait ce matin en Bourse, que l'Angleterre était proche d'un grand conflit international. Comme conclusion, il y a eu une forte dépression du marché et très peu d'affaires.

On n'a pu découvrir d'où venaient les bruits alarmistes, mais il est question que l'Allemagne profiterait de la situation critique de l'industrie dans le Royaume-Uni.

La presse demeure pessimiste, mais le peuple n'en sait pas plus long sur les causes de l'alarme.

L'Espagne restituerait la monarchie

ELLE SONNERAIT A FAIRE REMONTER MANUEL SUR LE TRÔNE DU PORTUGAL EN RETOUR D'IMPORTANTES CONCESSIONS TERRITORIALES.

(Service particulier)

Paris, 18. — On assure que l'Espagne va intervenir prochainement pour faire réinstaller sur le trône du Portugal le roi Manuel. Elle donnerait comme raison, que la République portugaise n'a pas su se maintenir à la hauteur de la situation.

Des chefs monarchistes résidant ici, disent que le Duc Miguel de Bragança a eu plusieurs conférences à ce sujet, avec le roi Alphonse et que celui-ci n'attend qu'une occasion pour agir.

En retour de son intervention, l'Espagne recevrait d'importantes concessions territoriales. On ajoute que la France, l'Allemagne et l'Angleterre seraient aussi dédommées pour que ces puissances n'interviennent pas dans le règlement de la question.

San Antonio, Texas, 18. — Une locomotive a fait explosion ce matin, dans la Cour du Southern Pacific. Six hommes ont été tués et une vingtaine d'autres blessés.

Une cabane d'employés dans le voisinage a été détruite.

VEDRINES DÉFAIT PAR UN RADICAL

Paris, 18. — L'envoie de Vedrines à travers la campagne électorale n'a pu l'amener à attirer au Parlement. Il a fait de nombreux vols dans tout le district pour distribuer sa littérature et adresser la parole aux électeurs, mais finalement le scrutin a désigné comme vainqueur son concurrent, un radical-socialiste.

UN PREFET DE POLICE A L'INSTITUT

Paris, 18. — Le préfet de police, M. Lépine, a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Au second tour de scrutin, il a obtenu la majorité absolue contre son seul rival M. Fernand Laudet, rédacteur en chef de la "Revue hebdomadaire".

NAUFRAGE DANS LE GOLFE DE GENES

Londres, 18. — Une dépêche de Spézia aux Lloyd's, annonce qu'un navire anglais, le S.S. North Briton a coulé à fond dans le golfe de Gènes. Un seul membre de l'équipage a pu être sauvé.

CONDAMNE A MORT RECALCITRANT

Auburn, N. Y., 18. — Il a fallu requérir les services de gardes armés pour conduire à la chaise électrique ce matin, Dominico Di Pasquale; il a résisté, c'est le cas de le dire, jusqu'à la mort. Pasquale avait assassiné il y a un an, un nommé Colagéro Polizzi, à Rochester.

A plusieurs reprises, il avait assuré qu'il ne serait jamais exécuté. Vendredi dernier encore, il vint prêt de se suicider en s'étranglant avec une corde tressée de lambeaux de sous-vêtements.

GREVE DE LA HOUILLE EN PENNSYLVANIE

Shamokin, Penn., 18. — Il est hors de doute que les mineurs s'attendent à une grève générale d'ici peu. Un nouveau fait le prouve. Ce matin, huit cents hommes de la "Mineral Railroad Mining Co." ont quitté l'ouvrage parce que la compagnie ne voulait pas leur vendre du menu charbon.

Le travail à l'un des puits est complètement arrêté. Il est probable que les mines du voisinage seront affectées par le mouvement d'ici la fin de la semaine.

EN SOUVENIR DE CONSTANTIN

Rome, 18. — On a célébré ce matin, le seizième centenaire de la victoire de Constantin, combattant pour la religion catholique contre le Paganisme. Le Pape a dit la messe à cette intention, dans la chapelle privée du Vatican. Dans toutes les églises de l'Italie, il y a eut des offices spéciaux.

Plusieurs milliers de pèlerins sont arrivés des plaines de la Lombardie, conduits par le cardinal Ferrari et ont été reçus au Vatican par Sa Sainteté.

LA GREVE TOUCHERAIT A SA FIN

Londres, 18. — En certains quartiers, on assure qu'un grand nombre de grévistes retourneront à l'ouvrage cette semaine, et que lundi prochain, la plupart des charbonnages seront en pleines opérations.

D'un autre côté, les chefs grévistes disent qu'il n'y aura pas reprise de l'ouvrage avant que loi fixant le minimum des salaires soit voté.

Il est certain toutefois que les hommes sont fatigués de leur long chômage, surtout dans les districts où l'on a diminué les subsides du fond de secours.

La semaine dernière, il a été payé \$1,500,000 aux grévistes, et de cette somme, \$400,000 ont été payés par les autres unions, dont les membres se trouvent sans ouvrage par suite du manque de combustible.

Trépanier condamné à perpétuité

LE SECOND PROCES DU MEURTRE DE PLOUFFE SE TERMINE PAR UN VERDICT D'HOMICIDE INVOLONTAIRE.

(De notre correspondant)
Trois-Rivières, 18. — Trépanier est saisi de l'écrou.

Le second procès de Hormidas Trépanier, accusé du meurtre de Maurice Plouffe, s'est terminé samedi par un verdict d'homicide involontaire (manslaughter). La sentence qui avait été ajournée a été rendue ce matin.

Le juge R. S. Caske a condamné Trépanier au pénitencier à perpétuité.

C'est le second procès de Trépanier comme on le sait, le premier s'était terminé par une condamnation à mort, et M. J. A. Dey, l'avocat de Trépanier, avait obtenu de la Cour d'Appel que le premier verdict fût cassé et qu'un second procès fût accordé à Trépanier.

Ce que coûte le nettoyage des rues

ON A DÉPENSÉ JUSQU'ICI UNE SOMME DE \$150,000, MAIS C'EST LE SOLEIL QUI DEVRA NOUS DÉBARRASSER DE CE QUI RESTE DE NEIGE DANS LES RUES.

La tempête de neige d'il y a deux semaines a coûté à la ville, à la date du 9 mars, la jolie somme de \$129,000, pour le nettoyage des chaussées. De cette somme, la Compagnie des Tramways rembourse à peu près la moitié.

Avant cette tempête, on n'avait dépensé que \$25,000. Somme toute, l'hiver qui se termine aura été l'un des moins dispendieux pour la ville.

Quant à la dernière tempête de neige, c'est le grand ami de M. Barlow, le soleil, qui se chargera de l'enlever des rues. Le surintendant de la voirie a en effet annoncé que la ville n'embarrassait pas cette neige, le soleil la faisant fondre beaucoup plus vite.

Mais les rues sont devenues des cloaques d'eau sale. Aux endroits où le pavage est défoncé, on met de la neige fraîche que le soleil rend bientôt en eau.

Il est vrai que c'est la même chose à tous les printemps, mais on pourrait tout de même faire des rigoles le long des trottoirs pour rendre les rues un peu plus passables.

Dernière Heure

(SERVICE PARTICULIER DU "DEVOIR")

UNE FATALE EXPLOSION A SAN ANTONIO

San Antonio, Texas, 18. — Une locomotive a fait explosion ce matin, dans la Cour du Southern Pacific. Six hommes ont été tués et une vingtaine d'autres blessés.

VEDRINES DÉFAIT PAR UN RADICAL

Paris, 18. — L'envoie de Vedrines à travers la campagne électorale n'a pu l'amener à attirer au Parlement. Il a fait de nombreux vols dans tout le district pour distribuer sa littérature et adresser la parole aux électeurs, mais finalement le scrutin a désigné comme vainqueur son concurrent, un radical-socialiste.

UN PREFET DE POLICE A L'INSTITUT

Paris, 18. — Le préfet de police, M. Lépine, a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Au second tour de scrutin, il a obtenu la majorité absolue contre son seul rival M. Fernand Laudet, rédacteur en chef de la "Revue hebdomadaire".

NAUFRAGE DANS LE GOLFE DE GENES

Londres, 18. — Une dépêche de Spézia aux Lloyd's, annonce qu'un navire anglais, le S.S. North Briton a coulé à fond dans le golfe de Gènes. Un seul membre de l'équipage a pu être sauvé.

CONDAMNE A MORT RECALCITRANT

Auburn, N. Y., 18. — Il a fallu requérir les services de gardes armés pour conduire à la chaise électrique ce matin, Dominico Di Pasquale; il a résisté, c'est le cas de le dire, jusqu'à la mort. Pasquale avait assassiné il y a un an, un nommé Colagéro Polizzi, à Rochester.

A plusieurs reprises, il avait assuré qu'il ne serait jamais exécuté. Vendredi dernier encore, il vint prêt de se suicider en s'étranglant avec une corde tressée de lambeaux de sous-vêtements.

GREVE DE LA HOUILLE EN PENNSYLVANIE

Shamokin, Penn., 18. — Il est hors de doute que les mineurs s'attendent à une grève générale d'ici peu. Un nouveau fait le prouve. Ce matin, huit cents hommes de la "Mineral Railroad Mining Co." ont quitté l'ouvrage parce que la compagnie ne voulait pas leur vendre du menu charbon.

Le travail à l'un des puits est complètement arrêté. Il est probable que les mines du voisinage seront affectées par le mouvement d'ici la fin de la semaine.

EN SOUVENIR DE CONSTANTIN

Rome, 18. — On a célébré ce matin, le seizième centenaire de la victoire de Constantin, combattant pour la religion catholique contre le Paganisme. Le Pape a dit la messe à cette intention, dans la chapelle privée du Vatican. Dans toutes les églises de l'Italie, il y a eut des offices spéciaux.

Plusieurs milliers de pèlerins sont arrivés des plaines de la Lombardie, conduits par le cardinal Ferrari et ont été reçus au Vatican par Sa Sainteté.

LA GREVE TOUCHERAIT A SA FIN

Londres, 18. — En certains quartiers, on assure qu'un grand nombre de grévistes retourneront à l'ouvrage cette semaine, et que lundi prochain, la plupart des charbonnages seront en pleines opérations.

D'un autre côté, les chefs grévistes disent qu'il n'y aura pas reprise de l'ouvrage avant que loi fixant le minimum des salaires soit voté.

Il est certain toutefois que les hommes sont fatigués de leur long chômage, surtout dans les districts où l'on a diminué les subsides du fond de secours.

La semaine dernière, il a été payé \$1,500,000 aux grévistes, et de cette somme, \$400,000 ont été payés par les autres unions, dont les membres se trouvent sans ouvrage par suite du manque de combustible.

L'annexion de l'Ungava est approuvée

A LA REPRISSE DES SEANCES CE MATIN, LE PREMIER MINISTRE BORDEN A FAIT ADOPTER LES RESOLUTIONS AYANT TRAIT AU NOUVEAU TERRITOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

(Service particulier)
Ottawa, 18. — Le zèle des députés à se rendre à l'inauguration des séances du matin a quelque peu fait défaut aujourd'hui; en effet, c'est à peine s'il y avait quorum.

L'hon. R. Lemieux a appelé l'attention du gouvernement sur l'accident survenu la semaine dernière à Bird's Rock dans le golfe St-Laurent, alors que le gardien du phare s'est noyé. Le ministre de la marine a exprimé le regret du gouvernement à propos de ce malheur et tout en expliquant qu'il n'y avait nullement de la faute de son ministère, a informé la Chambre que des ordres avaient été donnés afin que des mesures fussent prises, pour prévenir des accidents du même genre.

L'hon. M. Foster a informé la Chambre que le Gouvernement avait renouvelé pour cinq ans, et aux mêmes conditions que par le passé, le contrat du service de paquebots océaniques, entre le Canada et l'Angleterre, avec la compagnie Allan.

Le bill modifiant la loi du service civil, et qui s'applique exclusivement au ministère des Postes a été présenté en troisième lecture.

A cette occasion, le Dr Clark et l'hon. M. Lemieux ont déclaré que l'on devrait protéger les citoyens canadiens, en ce qui concerne les examens à subir, avant de favoriser des étrangers qui n'ont que le mérite d'avoir obtenu un plus grand nombre de points aux examens parce qu'ils sont frais émoulus des universités.

Il n'y a